



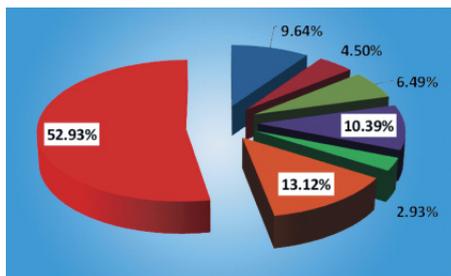
Ville de Poussan

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



CITOYENNETÉ

- Résultat des élections municipales P. 4
- Le nouveau conseil municipal P. 5
- Les permanences des élus P. 6
- Le répertoire de la mairie P. 7



FINANCES

- Le compte administratif P. 9
- Le budget P. 14
- Les investissements P. 17
- Les ratios budgétaires P. 18
- Les subventions aux associations P. 19



RENCONTRES

- Les écoliers en classe découverte P. 20



ENFANCE JEUNESSE

- Fin d'année scolaire pour le SEJ P. 22



CULTURE

- Fresque murale au Foyer des campagnes P. 24
- Expositions, concerts, spectacles P. 25



ACTUALITÉS

- Agenda 21, travaux, sports P. 26



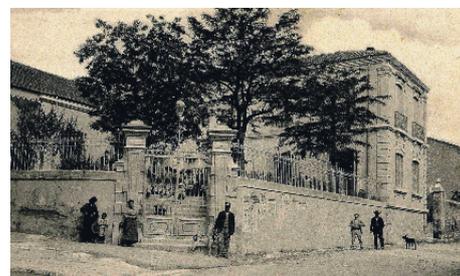
SÉCURITÉ

- Stationnement, zone bleue P. 27
- Opération tranquillité vacances, Recensement militaire P. 27



ENVIRONNEMENT

- Traitement des déchets, encombrants P. 28



HISTOIRE

- Les petites histoire... à Poussan P. 30



ÉTAT CIVIL

- État civil du 1^{er} trimestre 2014 P. 31



TRIBUNE LIBRE

- Expression des groupes municipaux P. 31



FESTIVITÉS

- Agenda festif de l'été 2014 P. 25 et 32

Édito

Nous voulons en premier lieu remercier les électeurs poussannais qui, par leur vote, nous ont accordé leur confiance et nous ont réélus pour ce nouveau mandat. Le Conseil municipal, qui a pris ses fonctions début avril, s'est mis immédiatement au travail.

En effet, la vie de notre ville ne s'est pas arrêtée, même pendant les élections. Les nouveaux élus prennent leurs marques, car il va falloir mettre en pratique ce qui a été proposé dans notre programme approuvé par une majorité de poussannais. Ainsi certains travaux annoncés ont déjà débuté : parking de la poste, rue Rhin et Danube, cour d'école, d'autres suivront bientôt : rue du stade à Maleska, Jardin public.

Un autre travail important sollicite l'attention des élus, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme, prévue par un décret gouvernemental de 2013, vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine. Sa mise en place par la commune se fait en partenariat avec l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, les enseignants et les parents d'élèves, avec la contrainte de devoir concilier des approches différentes qui ne vont pas toujours dans le même sens. De plus, un nouveau décret suite au remaniement ministériel vient d'être publié en mai. Il modifie certaines dispositions de la réforme et vient encore compliquer des décisions qui avaient été prises en commission.

Nous nous employons pour que les choses aillent dans le bon sens, en conservant à l'esprit que cette réforme est à l'origine censée servir l'intérêt des élèves. C'est d'abord dans cette préoccupation que nous espérons trouver une organisation qui pourra satisfaire les différents partenaires et sera viable financièrement. Je ne doute pas que le bon sens finira par triompher puisqu'il s'agit du bien-être de nos jeunes écoliers.

Nous avons été élus pour un mandat de six ans. Nous terminons ce que nous avons commencé au précédent mandat et mettons en place le programme que nous avons développé au cours de la campagne électorale. Nous le mènerons en concertation avec la population, c'est un des messages que nous avons entendu pendant ces élections. Vous serez informés par des

réunions publiques sur tous les grands projets qui concernent votre ville.

Notre programme, pour être mis en œuvre dans toute son ambition, aura besoin de votre soutien et de votre participation aux décisions.

Nous commençons ce nouveau mandat avec l'envie de réaliser concrètement ce que nous avons élaboré pour le bien des poussannais. Même si la conjoncture politique et économique est toujours aussi morose, nous continuerons à œuvrer pour assurer une qualité de vie, un environnement préservé et un bon niveau d'éducation, afin d'offrir des perspectives d'avenir à nos enfants. Ce défi, ce n'est qu'ensemble que nous le réussirons car la division ne fait qu'appauvrir... et c'est dans l'union que nous sommes les plus forts.

J'ai été élu pour être le Maire de TOUS les poussannais, c'est ce que j'ai toujours été au cours des précédents mandats et c'est ce que je serai encore pendant celui-ci.

Ensemble pour un avenir maîtrisé.

Votre Maire, Jacques Adgé.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN N°34 - ÉTÉ 2014

Directeur de la publication

Jacques Adgé
Maire de Poussan

Comité de rédaction

Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire

Conception, réalisation, photos

Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression

JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablement



Mon coup de cœur

L'idée européenne est encore présente à Poussan, malgré le taux d'abstention important aux élections européennes qui semble montrer une méfiance des français vis à vis de l'Europe. Notamment à travers les jumelages, celui avec la commune de Larciano en Italie, dont nous inviterons les représentants lors de la prochaine foire de la Sainte-Catherine, et celui avec la ville de Burela en Espagne qui est à l'étude : les collégiens français et espagnols correspondent depuis déjà 15 ans et des contacts officiels ont été pris lors d'une réception en Mairie le 9 avril dernier.

Mon coup de gueule

La suppression des départements, la création de méga-régions, de méga-métropoles avec à la place des 22 régions actuelles, 14 super-régions et la fusion du Languedoc-Roussillon avec Midi-Pyrénées... Cette réforme territoriale annoncée en janvier dernier par le Chef de l'Etat va trop vite, beaucoup trop vite !

Si son but est de simplifier, clarifier, alléger les coûts pour des régions plus puissantes et plus compétitives, c'est aussi la fin d'une politique de proximité, de l'écoute des citoyens et l'augmentation du déséquilibre entre les communes rurales et urbaines.

Rappelons que le département est le principal financeur des communes et que son soutien permet la réalisation de projets comme la construction d'écoles, de complexes sportifs, etc...

Élections municipales

Suite aux élections municipales de mars 2014, gagnées par la liste « Ensemble pour un avenir maîtrisé » de Jacques Adgé, le conseil municipal de Poussan a pris officiellement ses fonctions le 4 avril avec l'élection du Maire et des adjoints.

LES RÉSULTATS

Les élections municipales du 30 mars 2014 ont été remportées au second tour par la liste "Ensemble pour un avenir maîtrisé" conduite par Jacques Adgé, Maire sortant, avec 49,85% des voix, sa majorité obtenant 22 sièges de conseillers municipaux.

La liste "Poussan Autrement" de Pierre Cazenove avec 41,15% des suffrages, obtient 6 sièges, celle de "Poussan Bleu Marine" de Liliane Mougin avec 9% obtient 1 siège.

	BUREAU 1	BUREAU 2	BUREAU 3	TOTAL	%
LISTE MOUGIN	93	94	85	272	9 %
LISTE ADGÉ	565	477	464	1506	49,85 %
LISTE CAZENOVE	393	432	418	1243	41,15 %
TOTAL EXPRIMÉS	1051	1003	967	3021	96,18 %
NULS	37	43	40	120	3,82 %
TOTAL VOTANTS	1088	1046	1007	3141	100 %
TOTAL INSCRITS	1443	1673	1662	4778	65,74 %

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

1. Finances

Développement économique

Ghislain Natta - Pascal Giugleur
Yolande Puglisi - Arlette Raja
Jésus Valtierra - Dany Bourdeaux
Serge Cuculière - Florence Sanchez
Jean-Louis Lafon - Stanislas Thiry
Pierre Cazenove - Jacques Llorca
Liliane Mougin

2. Social

Solidarité intergénérationnelle

Yolande Puglisi - Marianne Arrigo
Arlette Raja - Dany Bourdeaux
Isabelle Alibert
Danièle Nespoulous - Christian Beigbeder (suppléant)
Liliane Mougin

3. Sécurité - Anciens combattants

Pascal Giugleur - Jean-Louis Lafon
Marianne Arrigo - Jean Claude Pagnier
Isabelle Alibert
Gilles Fougla - Delphine Rexovice

4. Scolaire - Enfance - Jeunesse

Arlette Raja - Sonia Reboul
Isabelle Alibert - Jean-Claude Pagnier
Florence Sanchez
Delphine Rexovice - Danièle Nespoulous (suppléante)

5. Sports

Jésus Valtierra - Jean-Claude Pagnier
Terry Adgé - Paula Serrano
Christian Beigbeder - Gilles Fougla (suppléant)

6. Travaux

Jésus Valtierra - Jean-Claude Pagnier
Serge Cuculière Ghislain Natta
Isabelle Alibert
Christian Beigbeder - Pierre Cazenove (suppléant)

7. Festivités - Animations jeunes

Dany Bourdeaux - Marianne Arrigo
Terry Adgé - Paula Serrano
Damien Maurras - Michel Bernabeu
Christian Beigbeder - Delphine Rexovice (suppléante)

8. Ressources humaines

Dany Bourdeaux - Yolande Puglisi
Ghislain Natta
Gilles Fougla

9. Urbanisme

Serge Cuculière - Jean-Louis Lafon
Isabelle Alibert - Jeanne Tabariès
Jésus Valtierra - Isabelle Bainée
Pierre Cazenove - Liliane Mougin

10. Environnement

Serge Cuculière - Isabelle Bainée
Damien Maurras - Stanislas Thiry
Jean-Louis Lafon
Pierre Cazenove

11. Agenda 21

Serge Cuculière - Isabelle Bainée
Damien Maurras
Pierre Cazenove - Danièle Nespoulous (suppléante)

12. Communication

Florence Sanchez - Nathalie Chauvet
Michel Bernabeu - Dany Bourdeaux
Isabelle Alibert
Delphine Rexovice
Christian Beigbeder (suppléant)

13. Culture

Florence Sanchez - Michel Bernabeu
Nathalie Chauvet - Dany Bourdeaux
Yolande Puglisi - Isabelle Alibert
Jacques Llorca - Danièle Nespoulous (suppléante) - Liliane Mougin

14. Patrimoine

Florence Sanchez - Jeanne Tabariès
Michel Bernabeu - Nathalie Chauvet
Dany Bourdeaux - Isabelle Alibert
Jacques Llorca - Danièle Nespoulous (suppléante)

Le Conseil Municipal de Poussan

Élections municipales de mars 2014



Jacques Adgé

MAIRE



Yolande Puglisi

1^{er} ADJOINT

Social - Solidarités
intergénérationnelles



Ghislain Natta

2^e ADJOINT

Finances
Développement
économique



Florence Sanchez

3^e ADJOINT

Communication
Culture - Patrimoine



Serge Cuculière

4^e ADJOINT

Urbanisme
Environnement
Agenda 21



Dany Bourdeaux

5^e ADJOINT

Festivités
Animation jeunes
Ressources humaines



Pascal Giugleur

6^e ADJOINT

Sécurité
Anciens combattants



Arlette Raja

7^e ADJOINT

Scolaire
Enfance - Jeunesse



Jésus Valtierra

8^e ADJOINT

Sports
Travaux

Conseillers municipaux de la majorité, liste Ensemble pour un avenir maîtrisé



Nathalie Chauvet

Communication



Jean-Claude Pagnier

Sport



Marianne Arrigo

Festivités



Michel Bernabeu

Culture



Paula Serrano

Animation jeunes



Jean-Louis Lafon

Ancien combattants



Sonia Reboul

Enfance - Jeunesse
Scolaire



Terry Adgé

Animation jeunes



Isabelle Bainée

Agenda 21



Damien Maurras

Festivités



Isabelle Alibert

Social



Jeanne Tabariès

Patrimoine



Stanislas Thiry

Développement
économique

**Conseillère
municipale
liste
Poussan
Bleu Marine**

Conseillers municipaux liste Poussan Autrement



Pierre Cazenove

Environnement



Gilles Fouga



Jacques Llorca



Delphine Rexovice



Christian Beigbeder



Danièle Nespoulous



Liliane Mouglin



PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationnelle	Yolande Puglisi	Mercredi 10h/12h	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Judi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi 11h/12h	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi 11h/12h	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/18h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Manon Vasseur	Tél. 04 67 18 35 99
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
 Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

État civil

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
 Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
 Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Service Communication

Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Service Culture

Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : culture@ville-poussan.fr

Services techniques

Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants

Formulaire à remplir obligatoirement en Mairie
 Tél. 04 67 18 35 92 - En cas d'absence laisser un message sur le répondeur
 Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Restauration scolaire

Tél. 04 67 18 35 99 - Courriel : manon@ville-poussan.fr
 Réservation et paiement des repas pour la cantine des écoles
 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : sej@ville-poussan.fr
 Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h - 13h/18h30
 Mercredi : 7h30/12h - 13h/18h
 Vendredi : 7h30/12h

Poste de police

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 2764 30
 Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50

Mardi, uniquement sur rendez-vous

Assistant social MSA Tél. 04 67 53 32 04

Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00

Mercredi uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses

Tél. 04 67 78 69 25

Relais Assistantes Maternelles

Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : ram@ccas-ville-meze.fr
 du lundi au jeudi les après-midi

Groupe Scolaire les Baux

École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84
 École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95
 ALAÉ les Baux Tél. 04 67 43 78 44 et 04 67 18 13 38
 Courriel : clae@ville-poussan.fr

Groupe Scolaire Véronique Hébert

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25
 ALAÉ Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 29
 Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Centre de loisirs ALSH

Tél. 04 67 43 78 44 et 04 67 18 13 38
 Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Collège Via Domitia

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
 pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

SDEI (eau) Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

Tél. 04 67 78 55 96

Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

Agence d'Urbanisme de Mèze Tél. 04 67 43 87 73

Conciliateur de justice Tél. 04 67 18 35 91 ou 04 67 78 99 51
 3^e mercredi du mois 14h/17h sur rendez-vous

Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

Paroisse du Bon Pasteur Tél. 04 67 78 20 31

NUMÉROS D'URGENCE

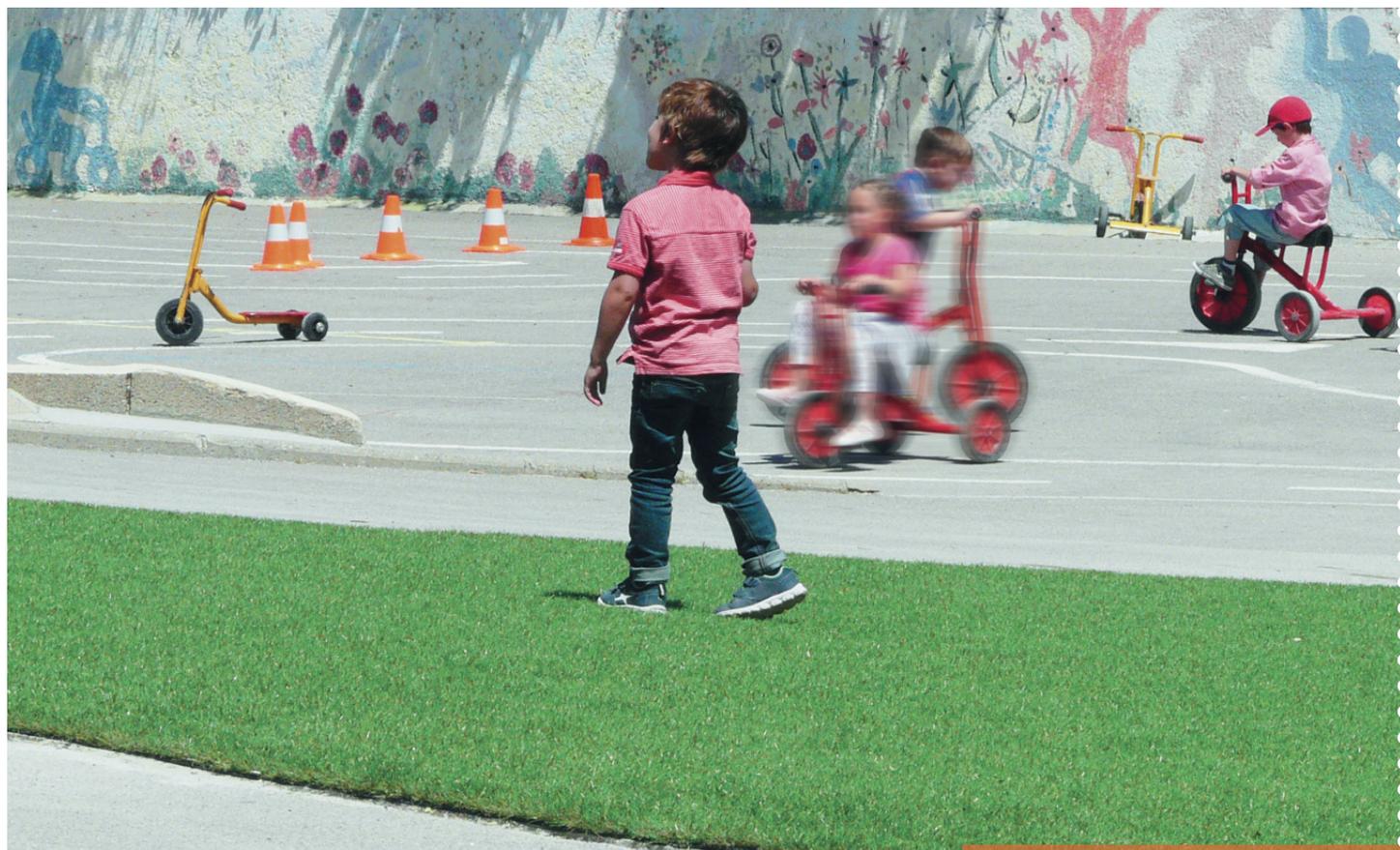
Samu Tél. 15

Pompiers Tél. 18

Gendarmerie Tél. 17

Finances 2014

Le compte administratif 2013 et le budget 2014 ont été approuvés en conseil municipal les 6 mars et 29 avril dernier.



Les contraintes financières que nous imposait la réalisation de lourds investissements sont maintenant levées. Les résultats de l'exercice 2013 permettent de prévoir pour les années à venir une capacité d'investissement retrouvée qu'autorisent un autofinancement élevé et le recours à l'emprunt.

L'autofinancement ainsi dégagé grâce à la maîtrise des dépenses et à la recherche de ressources nouvelles n'altèrera pas la qualité des services publics que nous chercherons à développer.

Au travers du **budget 2014**, nous allons **poursuivre les aménagements commencés** pendant l'année 2013 au niveau des voiries et de la maintenance des bâtiments communaux.

Les actions prévues en 2014 seront développées autour de 3 axes :

- La mise en place des nouveaux rythmes

scolaires : contenus et accompagnements matériels.

- La mise à disposition de parkings de proximité.
- La poursuite de la rénovation, de l'amélioration des bâtiments communaux et des voiries.

Enfin, la commune peut, en 2014, financer par l'emprunt de nouvelles opérations d'investissement. Elle l'utilisera en gardant **deux objectifs en vue** :

- Remboursement du capital inférieur à la capacité d'autofinancement afin de conserver un potentiel futur d'investissement,
- Limitation du montant de l'emprunt à celui du capital remboursé dans l'année.

Ainsi, l'endettement global de la commune continuera à diminuer.

Les documents financiers présentés au Conseil Municipal

LE COMPTE ADMINISTRATIF

Approuvé lors de la séance du 6 mars 2014. Au travers des dépenses et recettes réalisées durant l'année 2013, il apparaît une amélioration significative de la situation financière de la commune. La comparaison des données de Poussan avec les moyennes départementales, régionales et nationales des communes de la catégorie démographique de 5 000 à 9 999 habitants donne un aperçu objectif de la situation de la commune. Le document est consultable sur le site de la commune de Poussan : www.ville-poussan.fr

LE BUDGET

Adopté le 29 avril 2014, il permet de prévoir la réalisation d'équipements nouveaux.

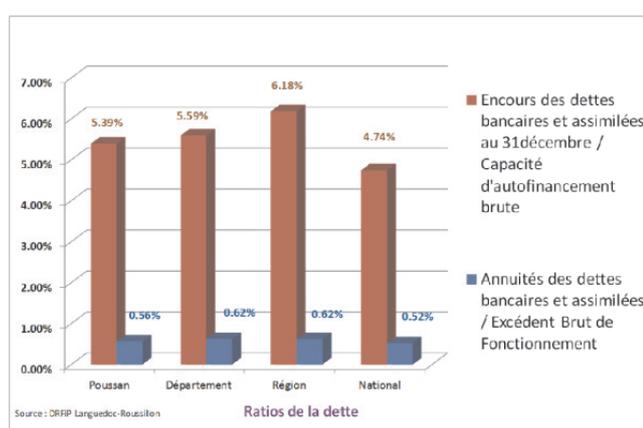
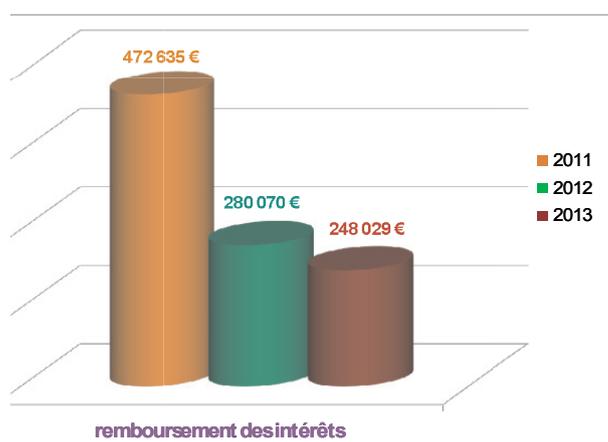
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Les dépenses de fonctionnement

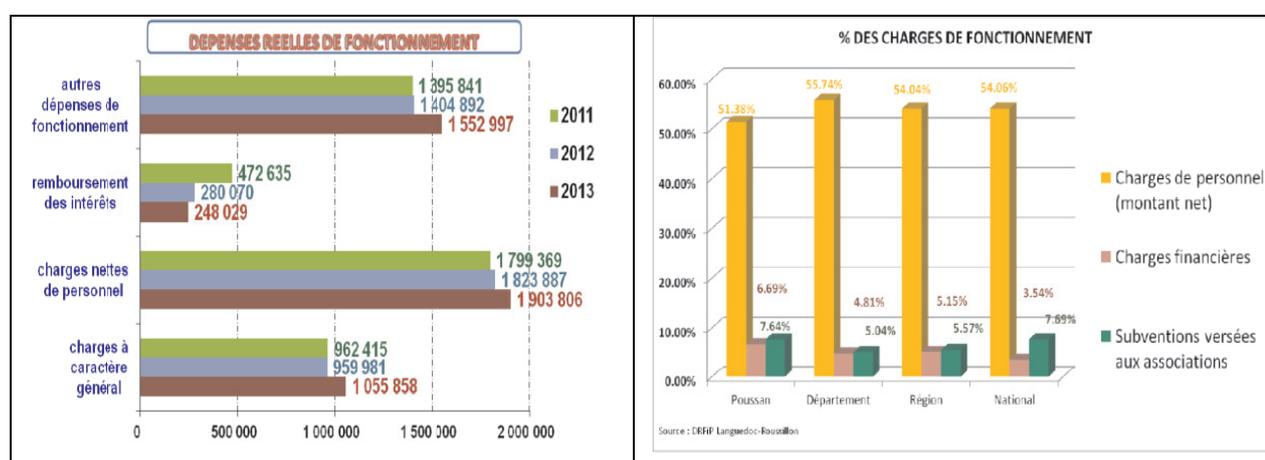
CHAPITRES	total des prévisions	montant réalisé	solde restant	pourcentage réalisé
charges à caractère général	1 058 800.00	1 055 858.30	2 941.70	99.72%
charges de personnels et frais assimilés	2 060 000.00	2 041 906.30	18 093.70	99.12%
autres charges de gestion courante	534 100.00	497 138.30	36 961.70	93.08%
charges financières	257 000.00	248 028.88	8 971.12	96.51%
charges exceptionnelles	1 000.00	303.60	696.40	30.36%
dépenses imprévues	6 662.86		6 662.86	0.00%
TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 917 562.86	3 843 235.38	74 327.48	98.10%

Charges générales

Les prévisions budgétaires sont exécutées à près de 99%.

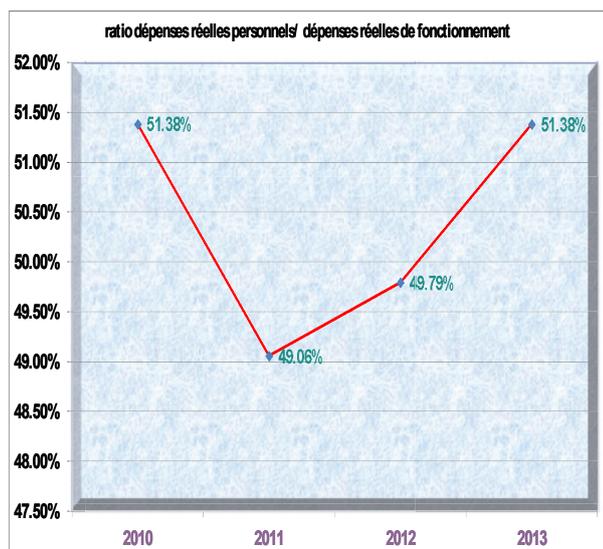
Charges financières

Les taux d'encours par rapport à la capacité d'autofinancement et celui de l'annuité par rapport à l'excédent brut de fonctionnement sont inférieurs aux moyennes départementales et régionales.



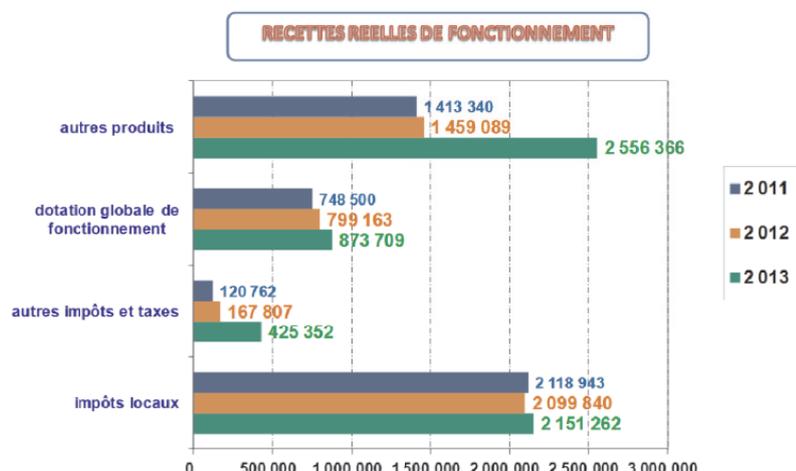
Les dépenses de fonctionnement sont exécutées à plus de 98%.

Charges de personnels



Compte tenu des recrutements réalisés durant l'exercice, le ratio par rapport au dépenses réelles de fonctionnement est égal à celui de 2010.

Les recettes de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement

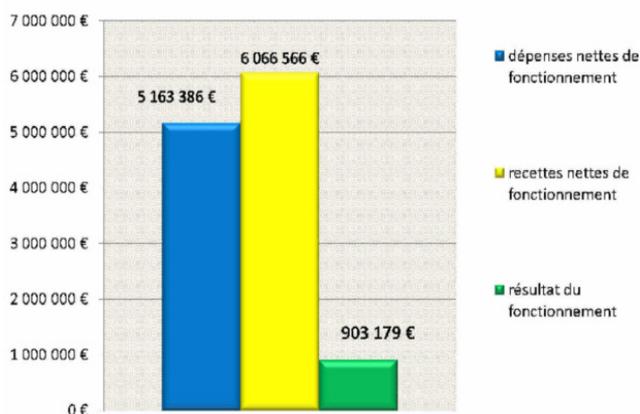
CHAPITRES	total des prévisions	montant réalisé	pourcentage réalisé
atténuation de charges	125 000.00	138 100.09	110.48%
produits de services, domaines et ventes	477 000.00	594 680.14	124.67%
impôts et taxes	2 963 329.00	3 127 614.15	105.54%
dotations et participations	1 100 315.00	954 005.50	86.70%
autres produits de gestion courante	29 000.00	29 828.79	102.86%
produits financiers	100.00	17.33	17.33%
produits exceptionnels	1 200 400.00	1 162 443.60	96.84%
TOTAL DES RECETTES REELLES	5 895 144.00	6 006 689.60	101.89%

Les recettes de fonctionnement sont réalisées au-delà de 100%. Leur produit est supérieur aux prévisions.

Autres produits

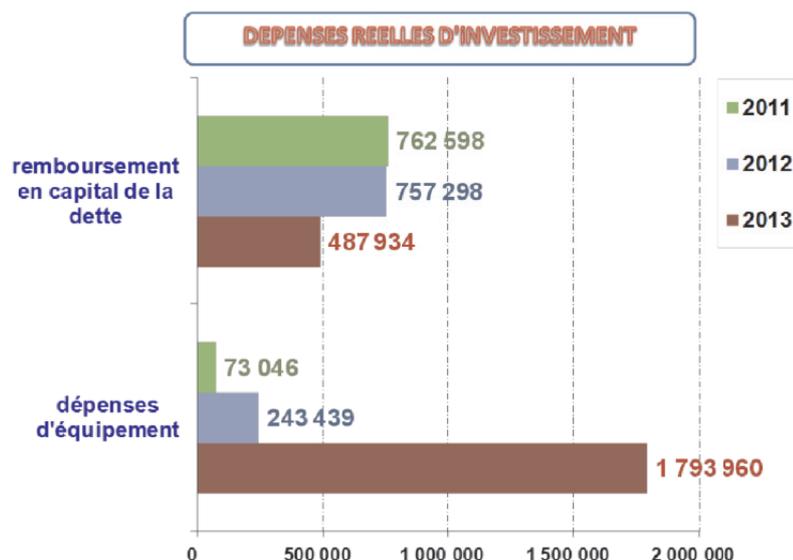
Le montant perçu en 2013 de la vente du terrain de Maleska est de 1 160 000 €.

L'excédent de fonctionnement



Les dépenses d'investissement

DEPENSES	Budget 2013+ reports + décisions modificatives + virements de crédits	Réalisé
Jardin Public (opérat. 9001)	7 863.32	3 037.84
Sports - (Opérat. 9002)	169 496.70	9 933.40
Bâtiment (opérat. 9004)	368 356.91	135 295.98
Réseaux France télécom (Opérat. 9005)	53 000.00	5 129.40
Achat terrain (Opérat.9006)	229 673.84	146 162.06
Achat matériels (Opérat. 9007)	155 214.64	87 320.96
Groupe scolaire (Opérat. 9008)	171 849.93	29 142.93
Eglise (Opération 9009)	0.00	
Voirie et trottoirs (Opération 9010)	1 802 766.90	1 233 147.79
Eclairage public (Opérat. 9011)	299 221.62	141 252.52
DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 257 443.86	1 790 422.88
Capital emprunt (Chapitre 16)	490 000.00	487 933.81
Chapitre 204 - Article 2042 - Sub.d'équipement	4 111.91	3 537.59
Chapitre 27 - article 275 - dépôt et cautionnem	0.00	
DEPENSES FINANCIERES	494 111.91	491 471.40
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	3 751 555.77	2 281 894.28
Déficit d'investissement reporté	451 844.23	
Chapitre 040 - Travaux en régie	60 000.00	59 876.02
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	10 000.00	
DEPENSES D'ORDRE	521 844.23	59 876.02
TOTAL DES DEPENSES	4 273 400.00	2 341 770.30



Les dépenses inscrites par opérations, ont permis de financer :

Opération 9001

Solde d'opération à la salle socio-culturelle.

Opération 9002

Installation d'un sol mousse au dojo.

Opération 9004

Climatisation du hall d'entrée et des étages de la mairie, travaux sur la toiture de l'école des Baux, installation de la chaudière à gaz et d'une climatisation à la MJC.

Opération 9006

Diverses opérations foncières.

Opération 9007

Achat de véhicule, de divers matériels d'atelier, de matériels de nettoyage, d'équipements informatiques, de stockage de carburants, du panneau d'affichage électronique et de défibrillateurs.

Opération 9008

Achat de jeux de cours à l'école maternelle des Baux.

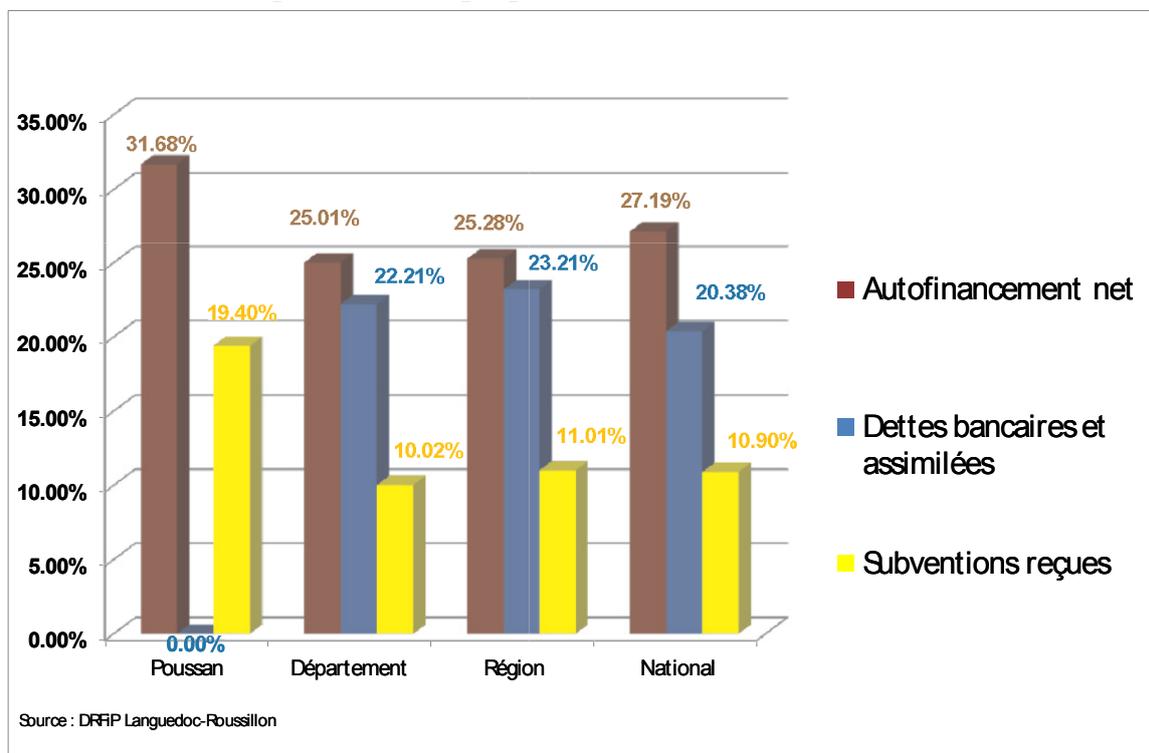
Opération 9010

Installation du colombarium, aménagement du jardin public, exécution du marché de voirie et de l'entrée nord, marché aménagement du centre du village.

Opération 9011

Réfection de l'éclairage public.

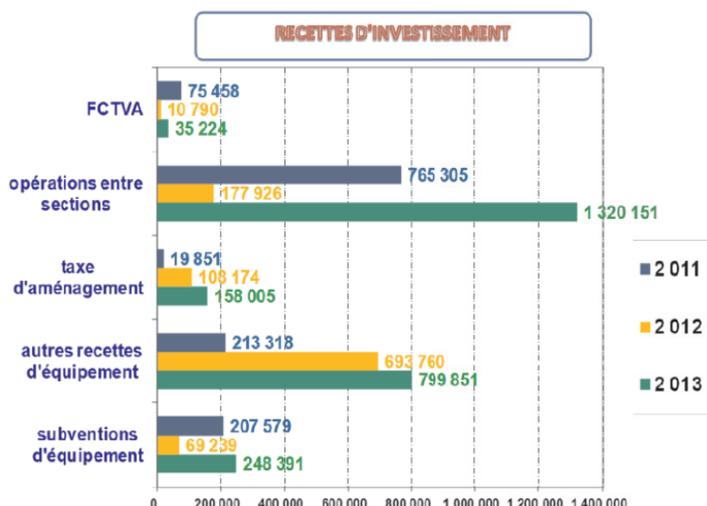
Financement des dépenses d'équipements



L'autofinancement et les subventions reçues constituent les seuls financements des dépenses d'investissement. Il est à noter que le financement est assuré à hauteur de 19,40% par les subventions reçues alors que la moyenne départementale est de 10,02%, la moyenne régionale de 11,01% et la moyenne nationale de 10,90%.

Les recettes d'investissement

RECETTES	Budget 2013+ reports + décisions modificatives + virements de crédits	Réalisé
Région	210 183.00	54 183.00
Département	260 901.20	116 016.66
Groupement de collectivités	49 000.00	78 191.40
Autres : partenariat aménagement	800 436.00	125 161.79
RECETTES D'EQUIPEMENT	1 355 520.20	373 552.85
F.C.V.T.A.	36 000.00	35 224.48
Taxe d'aménagement	100 000.00	158 005.26
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	637 298.66	637 298.66
024 Produit de cession d'immobilisation	97 000.00	
Chapitre 23 - immobilisations en cours		37 390.07
RECETTES FINANCIERES	870 298.66	867 918.47
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 225 818.86	1 241 471.32
021 Virement de la section de fonctionnement	685 061.14	
040 opérations entre section investissement	1 352 520.00	1 320 151.11
041 opérations patrimoniales	10 000.00	
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 047 581.14	1 320 151.11
TOTAL DES RECETTES	4 273 400.00	2 561 622.43



Taxe d'aménagement

On constate une progression importante de la taxe d'aménagement.

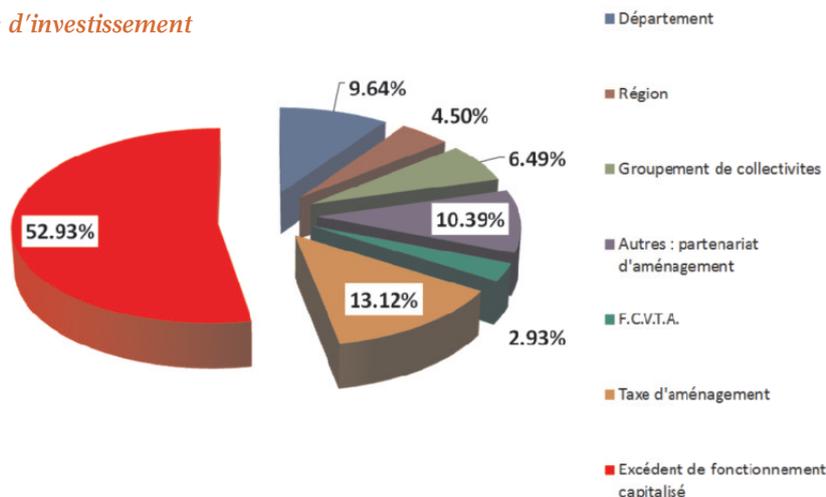
Opérations entre sections

Elles retracent des opérations financières : la vente de Maleska et des dépréciations.

Autres recettes d'équipement

Elles comprennent les recettes issues des partenariats d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé.

Origine des recettes réelles d'investissement



L'excédent de fonctionnement capitalisé représente la moitié du financement des investissements. Dans le contexte des restrictions budgétaires qui entraîne une diminution des subventions et la raréfaction du crédit, l'excédent de fonctionnement constitue la seule ressource pérenne pour le financement des investissements.

Le résultat de l'année 2013

RESULTATS BUDGETAIRES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes nettes	2 561 622.43	6 066 565.62	8 628 188.05
Dépenses nettes	2 341 770.30	5 163 386.49	7 505 156.79
Excédent de l'exercice	219 852.13	903 179.13	1 123 031.26

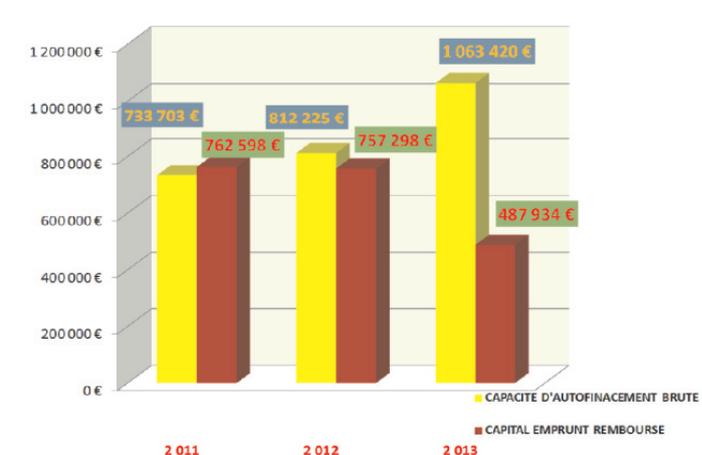
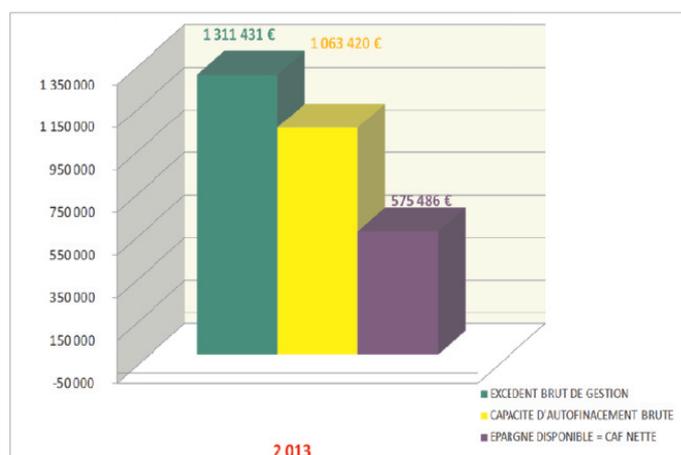
L'excédent cumulé de l'exercice 2013 est supérieur à 1 120 000 €.

Le résultat d'exécution et son affectation

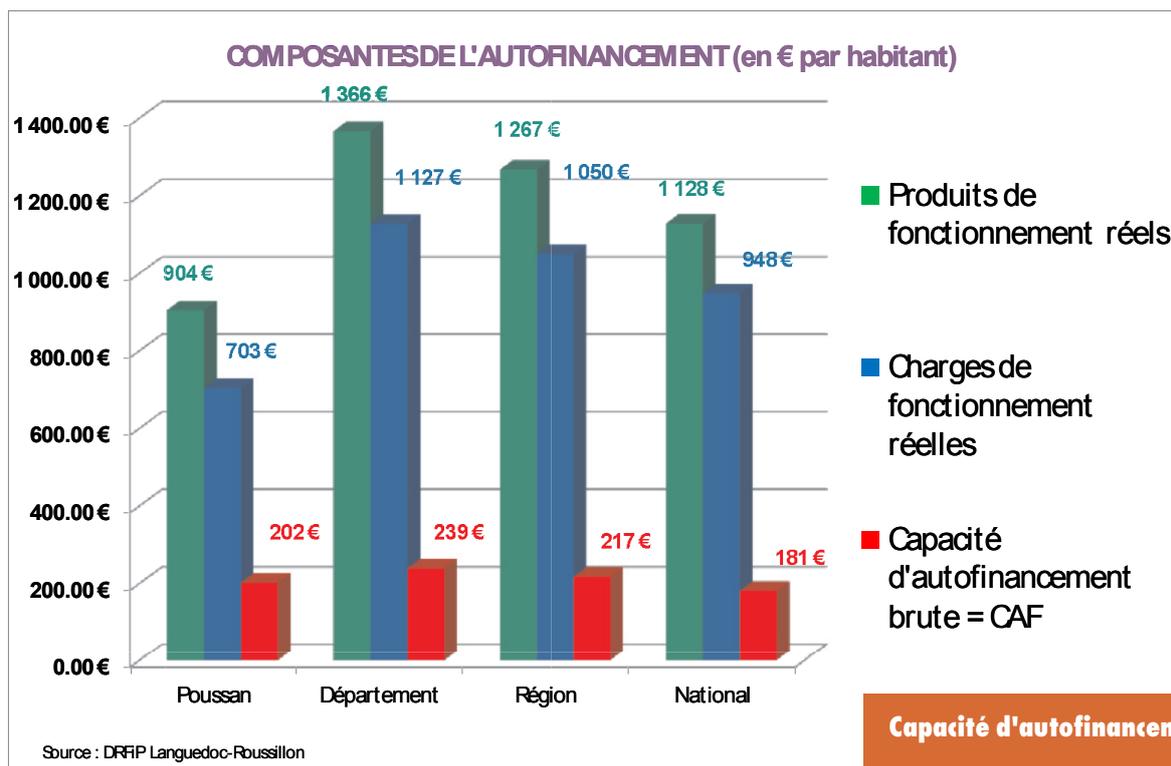
RESULTAT D'EXECUTION	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
Investissement	-451 844.23		219 852.13	-231 992.10
Fonctionnement	637 298.66	637 298.66	903 179.13	903 179.13
TOTAL	185 454.43	637 298.66	1 123 031.26	671 187.03

L'excédent de fonctionnement sera affecté, en totalité, à l'investissement.

La capacité d'autofinancement



Une épargne disponible de 575 486 € est ainsi constituée. La capacité d'autofinancement brute reste supérieure au montant du capital remboursé.



Capacité d'autofinancement brute

Poussan 22,34% des recettes réelles

Départementale 17,49%

Régionale 17,12%

Nationale 16,04%

Malgré des charges et des produits de fonctionnement inférieurs aux différentes moyennes, la commune dégage une capacité d'autofinancement équivalente aux moyennes départementales, régionales et nationales.

LE BUDGET 2014

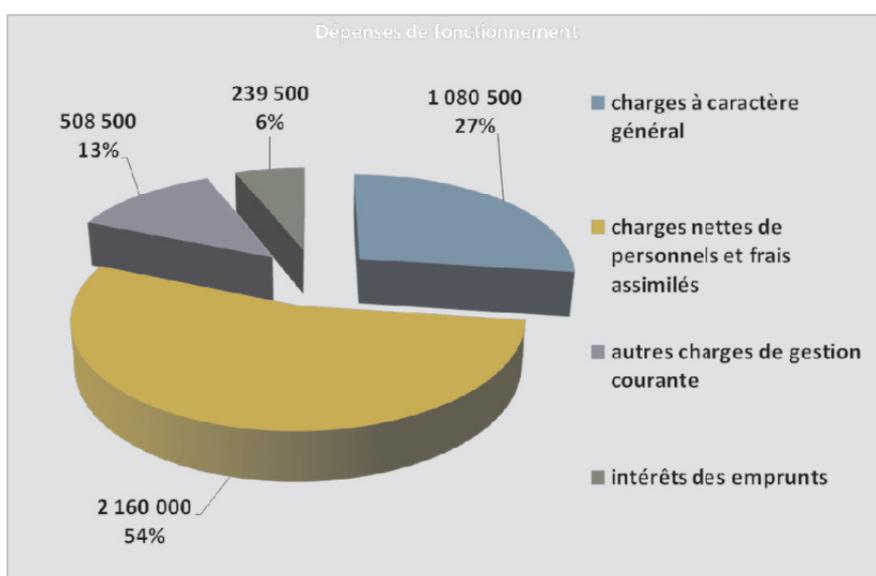
Les dépenses de fonctionnement

Les crédits nécessaires à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires sont prévus au chapitre "charges à caractère général" au titre des "achats et prestations de services" en augmentation de 20%. L'ensemble du chapitre progresse de 2,33%.

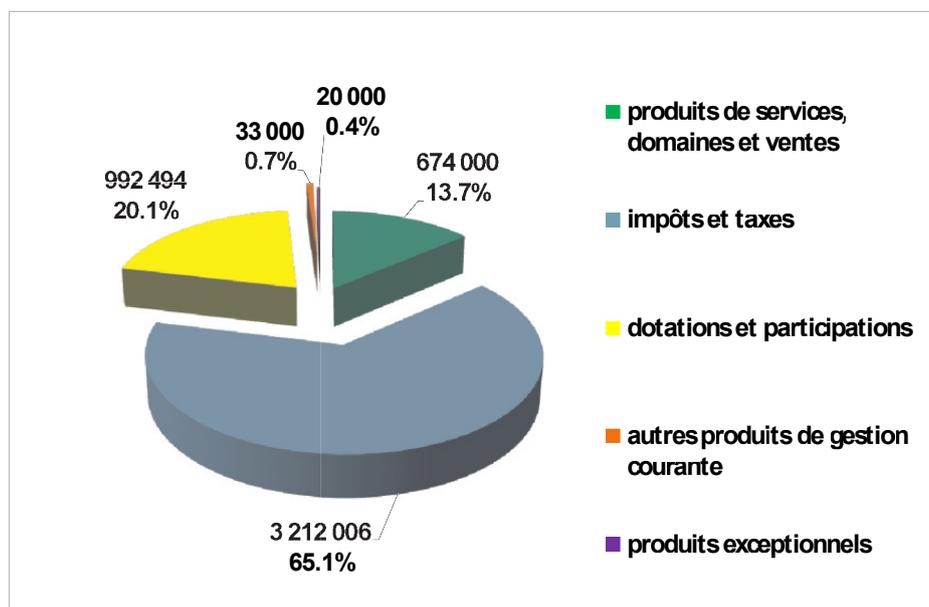
Les crédits inscrits au chapitre 012 "Charges de personnels et frais assimilés" sont en augmentation de 5,78%. Ils représentent 54% des dépenses de fonctionnement.

Les charges financières s'élèvent pour les emprunts en cours à 230 000 €. Les échéances d'un emprunt à souscrire en 2014 sont comptabilisées sur la base d'un emprunt d'un montant de 200 000 € à 4,50% sur 15 ans.

Il est inscrit en "charges exceptionnelles" un crédit de 25 000 € pour l'indemnisation des commerçants du boulevard René Tulet.



Les recettes de fonctionnement



Les produits des services domaines et ventes sont ajustés par rapport aux recettes réalisées en 2013 avec une augmentation de la redevance d'occupation du domaine public liée à une activité d'extraction plus importante de la carrière.

Le produit des contributions directes concourt à hauteur de 65% aux recettes de fonctionnement.

Le fonds d'amorçage pour le financement des rythmes scolaires est inscrit pour la part effectivement perçue en 2014. La commune étant éligible à la dotation de solidarité rurale, elle bénéficiera d'une dotation complémentaire de 40€ par enfant.

La fiscalité directe

PRODUIT DES IMPOTS DIRECTS

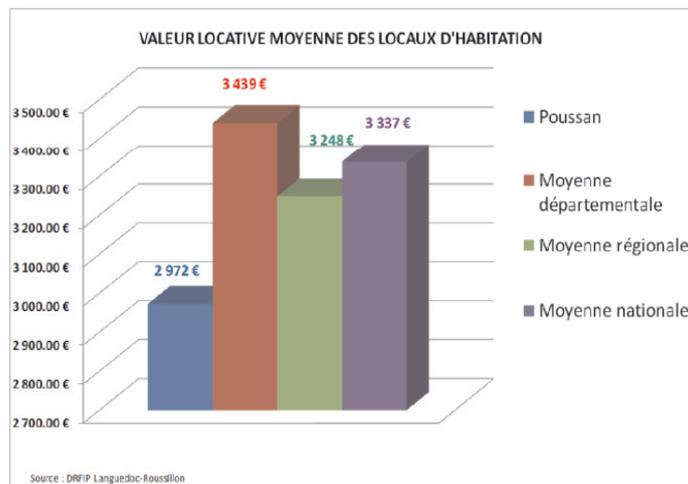
taxes	base d'imposition prévisionnelle 2014	progression de la base d'imposition	Produit fiscal 2014	progression du produit fiscal 2013-2014
Taxe d'habitation	6 302 000 €	3.02%	1 163 349 €	39 629 €
Taxe foncière (bâti)	4 428 000 €	3.01%	1 028 182 €	34 730 €
Taxe foncière (non bâti)	78 400 €	-1.88%	59 647 €	-1 141 €
	10 808 400 €	2.98%	2 251 178 €	73 218 €

Le produit fiscal réel progresse d'environ 73 218 € soit 4,66 %.

La loi de finances prévoit, en 2014, une majoration des bases d'imposition de 0,9% (1,8% en 2013). **La majoration des taux** de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur le bâti **sera limitée à 0,5%**. Le taux de taxe d'habitation est de 18,46%, celui de la taxe foncière sur le bâti est de 23,22% et celui de la taxe foncière sur le non bâti est inchangé.

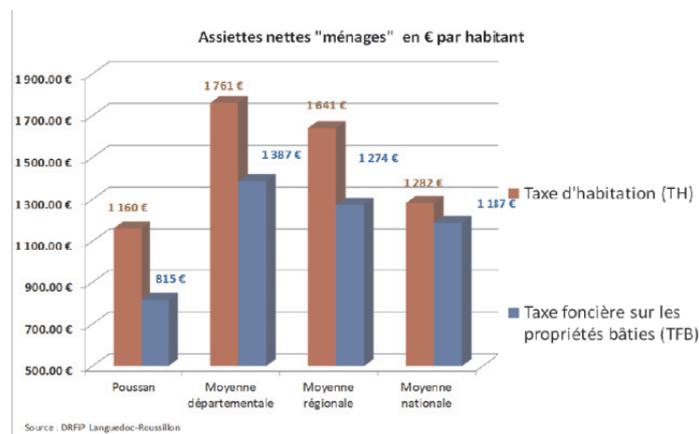
TAXE D'HABITATION

exercice	majoration de la valeur locative brute	taux	progression du taux	VARIATION
2012	1.50%	18.37%	0.18%	2.52%
2013	1.80%	18.37%	0.00%	1.80%
2014	0.90%	18.46%	0.09%	3.22%



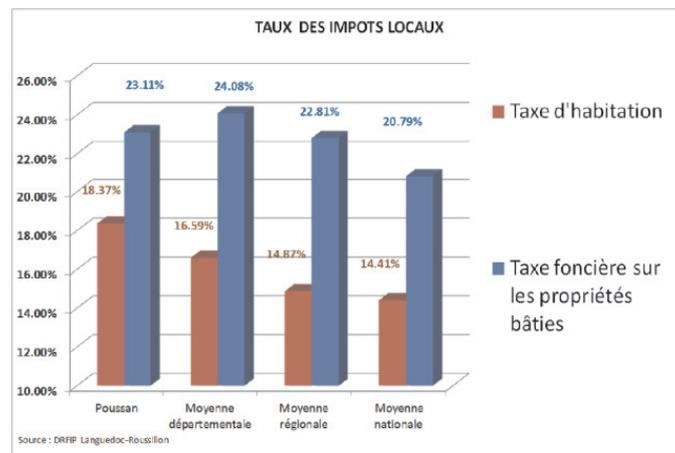
TAXE FONCIERE SUR LE BÂTI

exercice	majoration de la base	taux	progression du taux	VARIATION
2012	1.50%	23.11%	0.68%	6.66%
2013	1.80%	23.11%	0.00%	4.36%
2014	0.90%	23.22%	0.11%	3.21%



TAXE FONCIERE SUR LE NON BÂTI

exercice	majoration de la valeur locative brute	taux	progression du taux	VARIATION
2012	2.00%	76.08%	0.00%	2.00%
2013	1.80%	76.08%	0.00%	1.80%
2014	0.90%	76.08%	0.00%	2.72%



Si les taux de la fiscalité locale de la commune sont plus élevés que les moyennes des communes de même importance, **les bases d'imposition, valeurs locatives et assiettes nettes des ménages, sont inférieures aux moyennes.**

Dans la continuité de l'action menée avec la Direction des finances publiques sur la mise à jour des logements vacants, nous allons poursuivre cette collaboration sur l'estimation des valeurs locatives et des bases. Pour cela, nous pourrions également bénéficier de l'aide de la C.C.N.B.T. qui vient de créer un service spécifique. Des résultats de cette action peut découler une stabilité ou, peut-être, une baisse des taux pour les années à venir.

LES INVESTISSEMENTS : Programmation de 2014

OPÉRATION 9002 : Sports	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
	150 000 > Réfection parquet gymnase
SUBVENTIONS	
15 000	> Subvention de la Région
50 000	> Subvention du Département
10 000	> Subvention de l'Etat

OPÉRATION 9004 : Bâtiments	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
35 000	> Toiture de la salle Vinas
50 000	> Ascenseur de la mairie
20 000	> Rénovation d'un bâtiment du ball-trap
90 000	> Rénovation de salles au jardin public
120 000	> Espaces ludiques et sportifs à Maleska
SUBVENTIONS	
	35 000 > Subvention de l'Etat

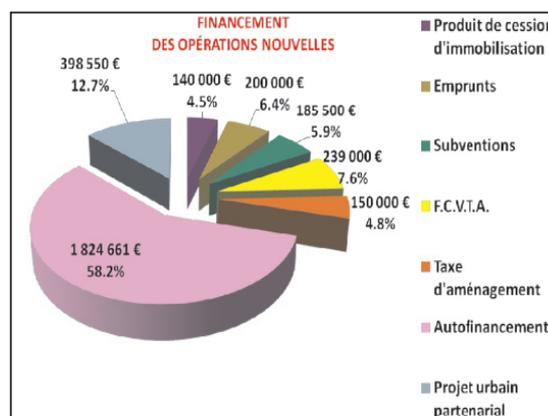
OPÉRATION 9006 : Aquisition de terrains	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
65 000	150 000 > Terrains vers le cimetière et terrain « Fondère »
15 000	> Rachat d'emprise de voiries à Maleska

OPÉRATION 9008 : Groupes scolaires	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
3 574,06	> Réseaux divers
9 000	> mobiliers
	40 000 > Etanchéité et isolation toiture maternelle des Baux

OPÉRATION 9010 : Voiries	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
12 000.00	> Bureau d'études Projet Urbain Partenarial Maleska
141 545.94	> Voiries rue des Horts
363 657.64	> Aménagement Circulade
25 336.80	> Voirie chemin de la Garenne
26 495.62	> Trottoirs chemin de la Coopérative
SUBVENTIONS	
78 188.73	> Participation pour voiries et réseaux
140 000.00	> Projet Urbain partenarial
100 000.00	> Subvention Conseil Régional

OPÉRATION 9010 : Voiries	
Opérations nouvelles	DEPENSES
66 560	> Bureau d'études ZAC Ste et Projet Urbain Partenarial Maleska
5 810	> Travaux rue des Horts
80 000	> Démolition centre de tri et parking de la Poste
36 530	> Travaux chemins du Moulin et Cabrelous
6 000	> Signalisation routière
132 640	> Aménagement circulade
63 540	> Voiries zone des Clashes, chemin de la Coopérative
260 000	> Voiries Rhin et Danube, J.Fabre, N.Mandela et Languedoc
418 140	> Aménagements de Maleska
FINANCEMENT	
398 550	> Projet Urbain partenarial

OPÉRATION 9011 : Éclairage public	
Reste à réaliser	Opérations nouvelles
DEPENSES	
57 964.14	> Circulade
32 911.48	1 460.00 > Rue des horts, du peyrou, chemin Giradou et rte de Gigean
66 536.14	> Marché de maintenance
	5 000.00 > Rue du Cimetière
	124 599.38 > Réseaux av d'Issanka, av Bédarieux et chemin des Frères
	90 000.00 > Eclairage public (programme 2014)
SUBVENTIONS	
20 000.00	> Subvention Hérault énergie
	40 500.00 > Subvention Région (Feder)

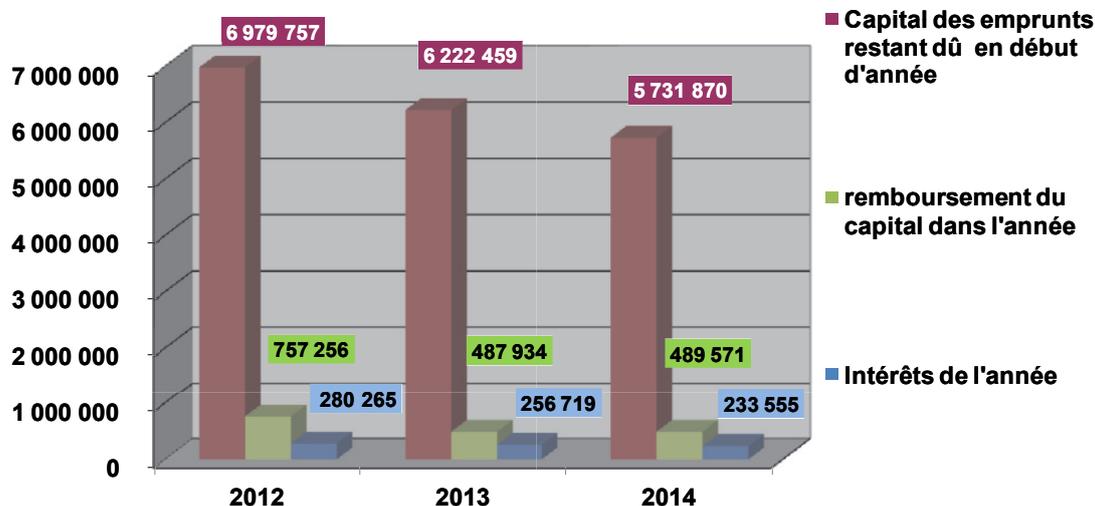


TOTAL DES DEPENSES	restes à réaliser	opérations nouvelles
	1 243 843.20	2 645 656.80
	3 889 500.00	

TOTAL DES RECETTES	restes à réaliser	opérations nouvelles
	520 188.73	3 369 311.27
	3 889 500.00	

Les opérations inscrites au budget 2013 et qui n'ont pu être réalisées dans leur totalité s'élèvent à 1 243 843,20 € en dépenses et à 520 188,73 € en recettes.

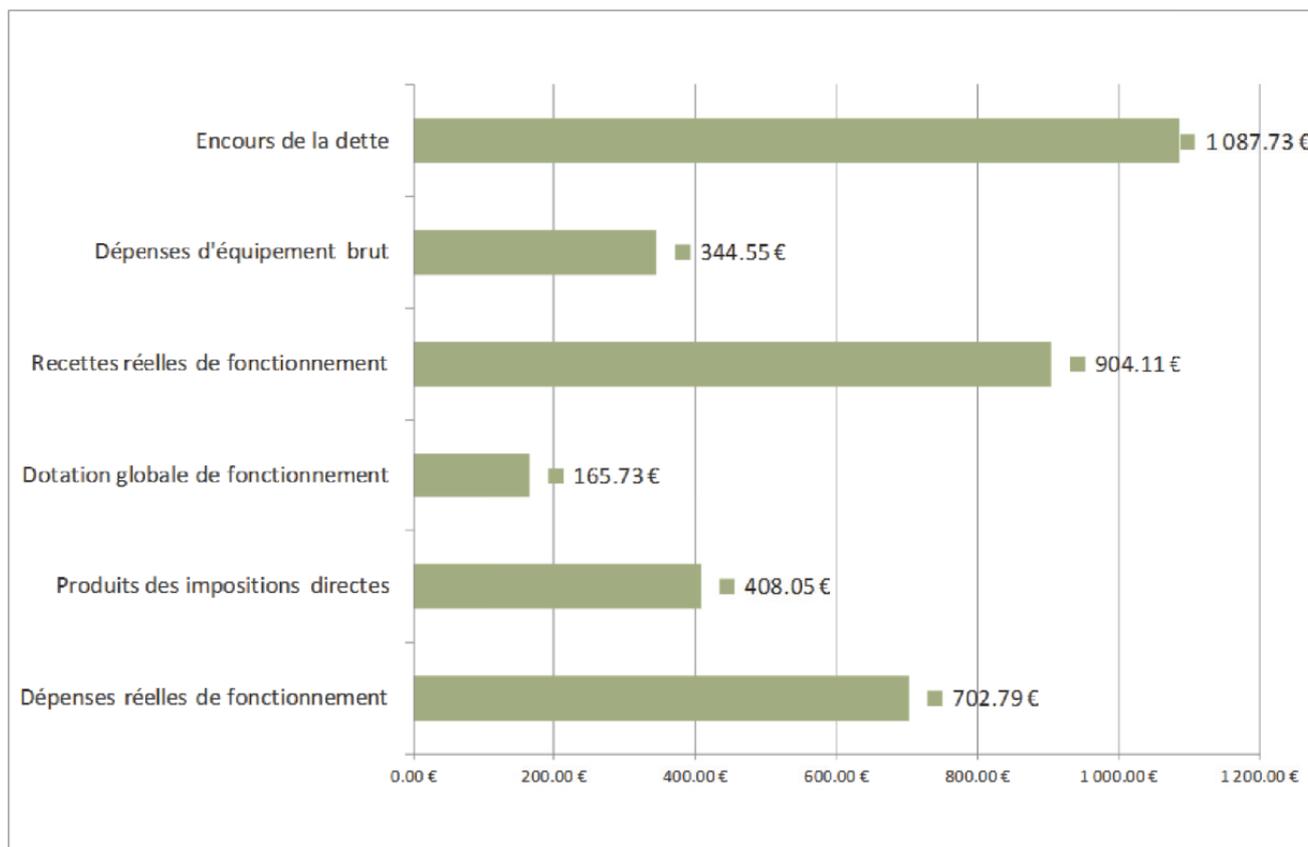
Les emprunts



Le capital restant dû, en l'état actuel des emprunts souscrits, est actuellement de 5 731 870 €. En 2014, le capital remboursé s'élève à 489 571 €. En souscrivant un emprunt de 200 000 €, la dette de la commune sera, à la fin de 2014, moins élevée qu'au début.

RATIOS BUDGETAIRES 2013 PAR HABITANT

Les ratios sont calculés sur la base de la population légale (en vigueur au 1^{er} janvier 2013) et du compte administratif 2013.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

BENEFICIAIRES	accordé 2014	BENEFICIAIRES	accordé 2014
Associations sportives		Festivités	
CAP Football	26 000	Comité des fêtes "le carré d'as"	50 000
AS Poussan XV (rugby)	17 000	country chris-cross	300
Union sportive poussan (tambourin)	3 000	Rétro Pouss-Auto	1 700
CA Poussan Tennis	4 500	Total Festivités	52 000
US Volley Poussanais	1 000	Crèche "Les Petites Pousses"	35 000
Entente cycliste	1 500	Total Associations sociales	35 000
Boule Poussanaise	2 000	Associations scolaires	
Thau Handball	3 500	Coop élémentaire Véronique Hébert	700
Judo Athletic Poussanais	5 500	Coop élémentaire des Baux	600
AS Syndicat Chasseurs de Poussan	2 000	Coop maternelle des Baux	500
Balaruc GYM-GRS	1 300	FCPE	400
Ecole de rugby des vignes de thau	2 000	Total Associations scolaires	2 200
Billard Club de Poussan	500	Associations intergénération	
Course à pied balaruc Poussan	600	Club de l'avenir	2 600
Total Associations sportives	70 400	Amicale de Belbézé	200
Associations culturelles		Fées clochettes	900
Strapontin	5 300	Anciens combattants AFN	500
Maison des jeunes et culture	16 500	Total Associations intergénération	4 200
UD-MJC	500	Associations diverses	
Atelier des filles	400	Le chat libre	700
Association jumelage Poussan Larciano	1 000	Total Associations diverses	700
Total Associations culturelles	23 700	TOTAL GENERAL	188 200



TOTAL

188 200
Euros

Magnifique et inoubliable !

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de Poussan sont partis pour un séjour d'une semaine en classe de découverte à Leucate en avril dernier.



Les classes transplantées

École des Baux
3 classes découverte
Nombre d'enfants 69
Coût total du séjour 20 800 €
Participation des familles 1 470 €
Participation de la Commune 19 330 €

École Véronique Hébert
1 classe de neige
Nombre d'enfants 26
Coût total du séjour 9 175 €
Participation des familles 670 €
Participation de la Commune 8 505 €

Du 9 au 11 avril, les élèves des classes de Mr Mariez, Mme Bisançon (CM2A), Mme Lalaurie (CM2B) et celle de CM1/CM2 de Mme Vicentelli-Chauvel sont partis en classe de découverte à Leucate. Le centre perché sur la falaise au-dessus de Leucate Village, surplombe à la fois la mer et l'étang offrant aux enfants d'excellentes conditions de confort et un terrain de jeux de sept hectares.

Magnifique, inoubliable, trop bien, trop beau, trop court... sont les mots que les enfants ont employé pour décrire cette classe découverte. «Ce sera sans aucun doute mon plus beau souvenir de maîtresse» a déclaré Mme Vicentelli-Chauvel, dont c'est la première expérience de professeur des écoles.

«Les activités choisies étaient remarquables, les animateurs (Kiwi, Clémence et Alice) très à l'écoute. J'ai fêté mon anniversaire lâ-bas avec mes élèves, j'ai été très gâtée, même si les petits coquins m'ont réveillée à 5h30 du matin pour me le fêter ! Il faudrait que toutes les écoles de France partent comme nous ici, c'est vraiment extraordinaire de travailler dans cette ambiance. Les enfants apprennent à se connaître, à me connaître différemment et le travail en classe au retour en est d'autant plus riche».

De nombreuses activités étaient au programme de nos petits poussannais : cirque, pêche, char à voile, station météo... un programme bien chargé pour le plus grand bonheur de tous. Surtout «qu'il n'y a pas eu beaucoup de temps de classe», lance un élève, le sourire aux lèvres !

Jonglerie et acrobaties

Des activités de jonglerie et d'équilibre sur objet étaient proposées aux élèves par groupe. «Je me suis régalée, dit Alicia (CM2B), cette classe restera pour moi inoubliable, on a passé de très bons moments. J'ai beaucoup aimé le cirque. On a appris beaucoup de choses en seulement cinq jours. J'ai adoré le fil du funambule, l'équilibre sur la boule et le rola bola» (aussi appelé rolla bolla, rolo bolo, roly boly, ou rouleau américain est une planche en équilibre sur un rouleau), se souvient Léo (CM2B).

Pêche à la caluche

C'est une tradition très ancienne dans le Languedoc-Roussillon. Elle consiste à tirer de la force des bras un grand filet placé au



large, à 400 m du bord. C'est physique et convivial car il s'agit de remonter un filet de 300 m de large. Une belle épreuve d'équipe que les élèves ont pratiqué ensemble. «Nous étions deux classes à tirer le filet», explique Flavie (CM1/CM2). «Nous avons pêché deux poulpes, des seiches, une daurade royale, une araignée et des sardines», ajoute fièrement Ilona (CM1/CM2). «Nous avons fait aussi de la pêche à pied avec une épuisette et nous avons pris des moules de l'étang», déclare Axelle (CM1/CM2). «Il y avait différents seaux pour les crustacés, les moules, les algues... C'est la première fois que je pêchais et j'ai bien aimé», conclut Zora (CM1/CM2). «C'était super, trouve Mathieu (CM1/CM2), car on a fait des goûters sur la plage, et même des petits dèj. tout en pêchant à la ligne». «Nous avons appris la chaîne alimentaire, explique Tony (CM2B), les araignées se nourrissent de mouches, les requins de poissons...» «Le char à voile, c'est vraiment super, dit Léa (CM2A)». «Moi aussi, j'ai aimé», ajoute KENZA (CM2A). «Et les paysages, ils étaient trop beaux», se souvient Adèle (CM2A). «La plage était magnifique et il a fait beau tout le temps», ajoute John-Ross (CM2A).

Station météo, nœuds marins et pièce de théâtre

«On apprend tout en s'amusant, c'est pour cela que c'est bien la classe découverte,

explique Chayan (CM1/CM2). J'ai appris les nœuds marins, le nœud de 8, le plat, le cabestan, le nœud d'alouette et après on a fait un tableau avec les nœuds. Ça fait un beau souvenir». «Et puis aussi, on a fabriqué un cerf-volant avec des bâtons et du papier», s'émerveille Elisa (CM1/CM2). «Nous avons aussi fabriqué une station météo et compris comment une manche à air (dispositif dont la forme permet d'indiquer la direction du vent et d'estimer sa vitesse) fonctionnait avec le vent, ajoute Elisa (CM1/CM2). «Nous avons même écrit et joué une pièce de théâtre aux autres classes, explique Hugo (CM2B). On l'a appelé Les naufragés et les indiens». «On avait lu en classe Vendredi ou la vie sauvage de Michel Tournier». «Moi, dit Carla (CM2B), je pensais que le théâtre, c'était nul. Et bien avec la classe découverte, j'ai vu que non, c'était aussi de l'expression corporelle, du sentiment...»

La traditionnelle boum

Le séjour s'est terminé par la boum, pas si traditionnelle que cela car les filles se sont «affrontées» avec les garçons en faisant des «battles» musicales («batailles» en anglais) comme font les rappers quand ils dansent l'un après l'autre sur la piste. «C'était trop bien, soupire Elisa (CM1/CM2), j'ai même pris la maîtresse en photo». «J'ai beaucoup aimé cette classe découverte, conclut Laurine (CM2B), car les activités étaient vraiment



variées». «Il ne faut pas oublier de féliciter aussi les cuisiniers, lance Laurie (CM2B), car les repas étaient très bons et ils ont fait un énorme gâteau pour tous les anniversaires». «Ce que j'ai aimé, déclare Aurora (CM2A), c'est que l'on s'amusait, tout en apprenant, on s'est bien entendu ensemble et tout le monde a fait des efforts». «Ce fut effectivement une excellente classe découverte, se souvient Mme Lalaurie, avec une bonne ambiance de classe, un personnel très qualifié et un lieu magnifique. Ce qui m'a marqué, c'est la surprise que nous ont fait les enfants. Le premier soir, ils nous ont offert un spectacle, c'était vraiment super». Il faut remercier tous les professeurs des écoles de Poussan qui chaque année, acceptent de partir avec leurs élèves et saluer la municipalité qui contribue largement aux frais de séjour pour permettre à tous les enfants de partager ce merveilleux moment. Ce n'est pas comme cela partout en France. Tous, petits et grands, ont apprécié ce moment de convivialité où les apprentissages se font différemment. Tous les enfants sont unanimes, ils n'ont qu'un seul regret, c'est trop court une semaine !

Nathalie Chauvet

Service enfance jeunesse

Après la période des séjours ski et des activités variées : jardinage, cuisine, jeux ou initiations sportives, c'est le programme de l'été qui se prépare...



SERVICE ENFANCE JEUNESSE

26, rue de la salle
34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : sej@ville-poussan.fr

Horaires d'ouverture du service

- Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h00 - 13h/18h30
- Mercredi : 7h30/12h00 - 13h/18h00
- Vendredi : 7h30/12h00

Élues : Arlette RAJA, adjointe au scolaire, enfance et jeunesse
Sonia REBOUL, déléguée enfance et jeunesse
Responsable : Perrine ODIER
Responsable adjointe : Virginie BETTI

Accueil de Loisirs Associé à l'École des Baux

Responsable : Frédéric FLOUTIE
Tél. : 04.67.18.13.38
Courriel : clae@ville-poussan.fr

Accueil de Loisirs Associé à l'École Véronique Hébert

Responsable : Valérie FERNANDEZ
Tél. : 04.67.18.60.29
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Responsable : Muriel AMOUROUX
Tél. : 04.67.18.13.38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Animations Temps Libre

Responsable : Perrine ODIER
Responsable adjointe : Virginie BETTI
Tél. : 04.67.18.13.38
Courriel : sej@ville-poussan.fr



ALAÉ

Fin d'année scolaire et fête des ALAÉ

Depuis le début de l'année 2014, les deux A.L.A.É(s) travaillent sur un spectacle de fin d'année en commun.

Durant le temps méridien, il y a des échanges entre les deux structures : les enfants de l'A.L.A.É de Véronique Hébert viennent à celui des Baux et inversement. Pendant ce temps, les enfants prennent leurs repas ensemble et répètent différentes chorégraphies, confectionnent des costumes et des décors. Enfants et animateurs espèrent vous faire partager un merveilleux voyage dans le temps.

Le départ de ce voyage est prévu le **jeudi 26 juin à 18h30 au Foyer des Campagnes**.

Parallèlement à ces échanges, les animations continuent sur le temps méridien. Des activités manuelles, sportives et culturelles sont proposées aux enfants de maternelle et d'élémentaire. Avec les beaux jours, les sorties au parc de la Mairie, ainsi qu'au City stade se multiplient. Les deux jardins commencent aussi à prendre forme, les récoltes en légumes sont espérées dans les semaines à venir.

Les ALAÉ(s) font leur spectacle

Les Alaé(s) Véronique Hébert et des Baux vous invitent à la représentation qui aura lieu le

Jeudi 26 juin 2014 à 18h30 au foyer des campagnes

Les enfants nous feront voyager à travers plusieurs périodes de l'histoire.



La machine à voyager dans le temps



ALSH

Un premier bilan

Les enfants de l'ALSH ont participé à des activités variées : jardinage, cuisine, jeux ou initiations sportives, sans compter les nombreuses activités manuelles. Une sortie à l'aquarium du Cap d'Agde a passionné les plus petits qui ont pu toucher oursins, concombres et étoiles de mer. Un spectacle de magie (suivi d'un goûter préparé par les enfants) a permis aux familles de venir passer un moment avec leurs enfants dans le cadre de l'accueil de loisirs et une journée ensoleillée à la plage a donné l'occasion aux enfants de se défouler et de faire des constructions à foison après l'hiver !

D'autres projets sont en prévision pour les semaines et les mois à venir comme des sorties « nature » ainsi que l'intervention d'associations autour du jeu ou encore autour des comportements à adopter face à des chiens.

Vacances d'été

L'ALSH est ouvert du **lundi 7 juillet au vendredi 8 août** inclus. 40 places seront ouvertes en maternelle et 48 en élémentaire.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont ouvertes trois semaines avant chaque période.

Pendant l'été, les piscines seront à nouveau installées sur le centre pour le plus grand plaisir des enfants, deux « nuits au centre » seront proposées, une grande fête est également prévue ainsi que des sorties et des pique-niques.

Ateliers Temps Libre

Séjour ski

Du 1^{er} au 7 mars 2014, 9 jeunes poussins de 10 à 16 ans ont participé au séjour ski organisé en collaboration avec l'association Balaruc Vacances Loisirs à Saint-Pierre-de-Chartreuse (38). Neige et bonne humeur ont été au rendez-vous pour le plaisir de tous.

Stage cirque

Un stage Cirque, organisé par le service enfance jeunesse et l'école de cirque Zépétra, a eu lieu du 5 au 9 mai dernier. 20 enfants, âgés de 6 à 10 ans, ont participé avec plaisir à ce stage. Chaque enfant s'est essayé aux différentes disciplines du cirque, telles que la jonglerie, l'équilibre ou les acrobaties, etc.

Programme de l'été

Attention, les places sont limitées pour chaque activité proposée ci-dessous :

Stages de voile à Bouzigues :

- Du 7 au 11 juillet : ce stage est organisé pour les enfants de 6 à 10 ans, de 9h45 à 12h15.
- Du 7 au 11 juillet : ce stage est organisé pour les jeunes de 11 à 16 ans, de 13h15 à 15h45.
- De 31,50€ à 40€ la semaine.

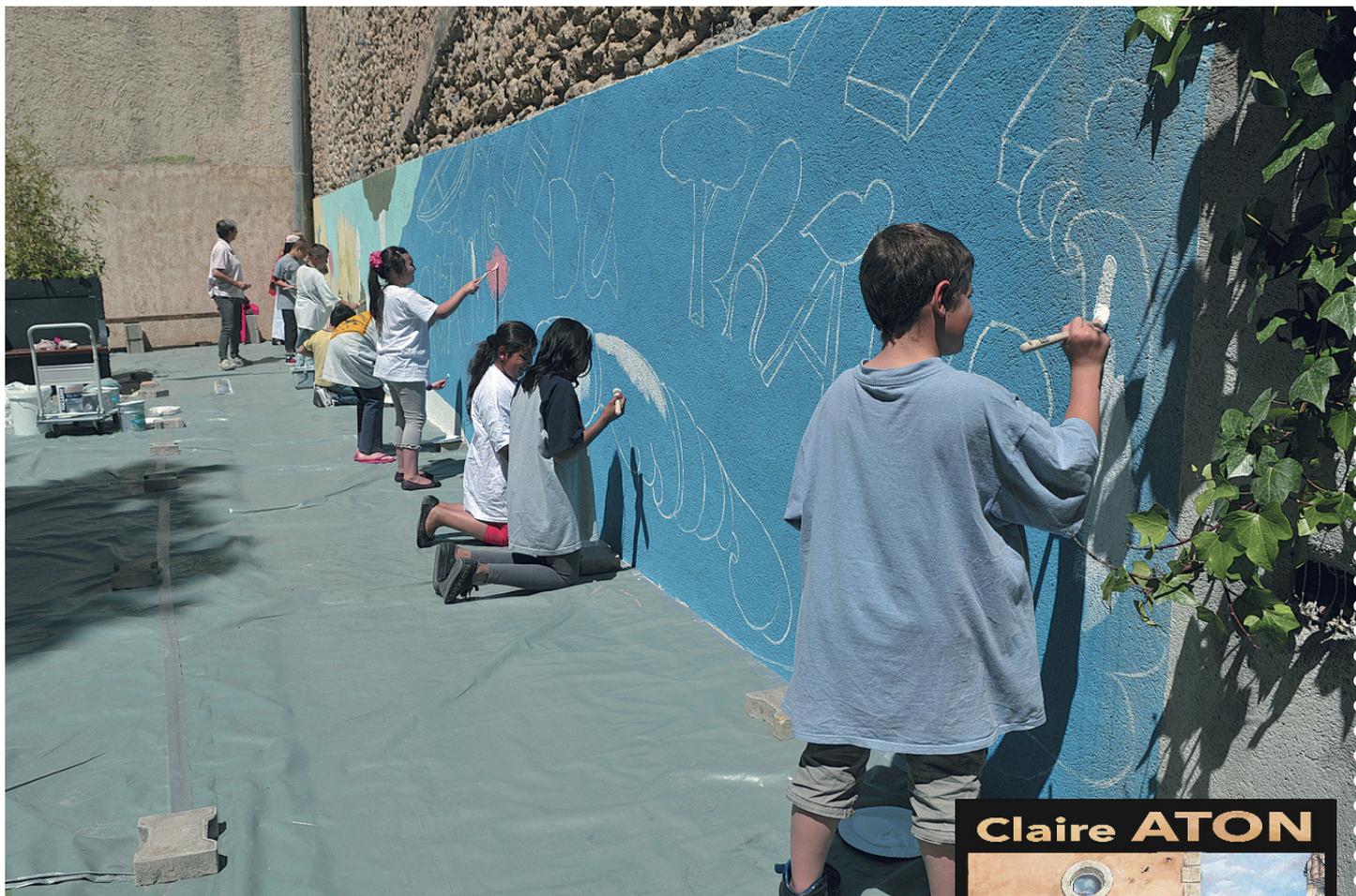
Séjours multisports à Quillan (11) :

- Du 14 au 18 juillet : séjour organisé à destination des enfants de la commune, âgés de 8 à 11 ans. Au programme : Rafting, canoë, acrobanc, via corda, etc.
- Du 28 juillet au 1^{er} août : séjour organisé à destination des jeunes de la commune, âgés de 12 à 16 ans. Au programme : Rafting, canyoning, nage en eaux vives, acrobanc, via ferrata, etc.
- De 144€ à 264€ le séjour (les bons CAF sont acceptés).

Renseignements et inscriptions au Service enfance jeunesse.

Création d'une fresque murale

La commune de Poussan a sollicité Claire Aton afin de réaliser une fresque avec les élèves des écoles élémentaires de Poussan au Jardin public.



Pour habiller le mur qui jouxte l'entrée du Foyer des campagnes et le jardin d'enfant, la ville de Poussan a proposé à Claire Aton de réaliser une fresque avec les élèves des écoles élémentaires de Poussan. Ce projet impulsé par le service culture fait partie du programme d'initiation à l'art proposé aux enfants de la ville. Une exposition des œuvres de Mme Aton a été présentée en même temps que la réalisation de la fresque au Foyer des campagnes.

« La Mairie de Poussan m'ayant demandé de réfléchir à la réalisation d'une peinture murale avec les enfants des écoles, le thème de « la garrigue et de l'étang de Thau » a été rapidement choisi. Il fallait un sujet où les enfants pourraient se projeter et s'investir. Le mur est tout en longueur (environ 16 m sur 2 m de hauteur) et il est

intéressant de pouvoir y dérouler un décor : d'un côté la terre ferme et ses collines, de l'autre l'étang de Thau et ses parcs à huîtres.

Enfants, professeurs et moi-même, nous sommes rencontrés plusieurs fois. J'ai demandé aux enfants de créer le plus possible de dessins, croquis, peintures... en particulier sur la faune et la flore. Ce qu'ils ont fait avec beaucoup de spontanéité, de sensibilité.

A partir de ces trésors, j'ai pu élaborer une trame, un cadre, des rythmes dans lesquels la fraîcheur de leurs créations pourraient s'épanouir. Leurs dessins ont servi également à la composition d'un lettrage animalier dans lequel un « g » apparaît sous la forme d'un flamant rose, un « a » sous celle d'une avocette, par exemple.

Le résultat devrait être vivant et ludique, avec une pointe de poésie je l'espère. »

Claire ATON



POUSSAN Foyer des Campagnes
du Mercredi au Dimanche de 17h à 20h **23 MAI - 1^{er} JUIN 2014**

L'exposition présente de nombreuses œuvres de l'artiste : tableaux, dessins, maquettes et projection vidéo sur son travail autour de la peinture murale et des nombreux trompe-l'œil qu'elle a réalisés, notamment à Poussan (MJC et rue de la Fraternité)



Exposition

Aurélie Sarrazin

Du 6 au 22 juin 2014, du mardi au dimanche, de 17h à 20h.

Vernissage le vendredi 6 juin à 18h30.

De l'influence des grands maîtres, Aurélie Sarrazin, jeune peintre sétoise, a choisi de conserver la notion d'étrangeté de Picasso en lui associant la simplicité de Matisse. A travers la mise en scène de personnages, les lumières, les couleurs et les formes, elle recherche une harmonie : « Il y a dans mes représentations, je l'espère, le semblant de discours, d'histoires, parfois teintés d'humour et d'onirisme... car mon ambition est de raconter une fable, un instant de vie ou de révéler une atmosphère à huis clos, c'est-à-dire dans l'espace du tableau. »

Aurélie Sarrazin



POUSSAN FOYER DES
CAMPAGNES
du Mardi au Dimanche
de 17h à 20h **6-22 JUIN 2014**



Concert

Les Petits Chanteurs d'Asnières

Mercredi 16 Juillet 2014 - 21h

Église Saint-Pierre de Poussan

Adultes 10 € / Enfants - de 10 ans 5 €

La chorale des Petits Chanteurs d'Asnières et des Poppys, fondée en 1946 par Jean Amoureux et dirigée par Christian Germain depuis la disparition du fondateur, en septembre 2009 se produira en l'Église de Poussan le 16 juillet à 21h. Pas moins d'une cinquantaine de choristes accompagnés de musiciens, concert exceptionnel à ne pas manquer...



Fête Nationale

Dimanche 13 juillet

21h : Retraite au flambeau, départ place de la Mairie

22h30 : Feu d'artifice au skate-Park

23h : Spectacle théâtral par la compagnie du Kiosque
Place de la Mairie - (Gratuit)

Minuit : Vin à la Française

Lundi 14 juillet

10h30 : Apéritif républicain, jeux pour enfants - Jardin public

20h : Paëlla au Foyer des campagnes par les Amis de Poussan
(13 € dont 1 € reversé à la Ligue contre le cancer)



Agenda 21

1^{re} Foire bio de Poussan

Dimanche 6 juillet 2014 - 9h/14h

Centre ville : Halles, bd René Tulet et Riverain



Maraîchers, artisans, viticulteurs, tous agréés par des labels bio vous proposeront des produits issus de leur travail.

Des animations accompagneront cette matinée et une restauration sur place sera possible afin de goûter les produits locaux.

Foire Bio de Poussan regroupant des exposants labélisés AB, Nature et Progrès ainsi que les producteurs en cours de labélisation. Divers exposants sont attendus sur la foire : maraîchers, viticulteurs, produits artisanaux, produits cosmétiques, boucherie.



Travaux

- Démolition du centre de tri de la poste pour la création d'un parking en centre ville.
- Consultation des entreprises pour la réfection de la toiture de la salle Vinas et l'étanchéité du toit de l'école maternelle des Baux
- Rénovation de bâtiment au Jardin public à côté de la salle Jean Théron
- Réfection de la rue Rhin et Danube après réunion d'information des riverains, et prochainement de la rue du stade (future rue Nelson Mandela)
- Pose de gazon synthétique à l'école maternelle des Baux



Sports

Handball

Cette année tous les handballeurs de l'Hérault, filles ou garçons nés en 2002 ont participé aux sélections organisées par le Comité de l'Hérault dans le but de former une équipe féminine et une équipe masculine regroupant les meilleurs joueurs du Comité 34. 276 garçons au départ et 20 sélectionnés dont Thomas Tabarracci et Thibaut Sanchez. 68 filles au départ et 19 sélectionnées dont Manon Chaud et Nina Siefert.

Football

Montée en Division d'Honneur Excellence de l'équipe première catégorie élite régionale.



Escrime

Championnat de ligue Fleuret féminin, Manon Cossard finit 3^e du podium en catégorie benjamine.

Course à pied

Préparation pour les 100 km de Millau.

Stationnement

Suite à la fin des travaux de la circulade, la zone bleue a été réactivée depuis le 1^{er} mai 2014, avec l'ajout du boulevard René Tulet.



DISQUES BLEUS

En zone bleue vous êtes tenus de présenter un disque bleu en inscrivant l'heure d'arrivée pour une durée de 1h30.

Les disques bleus de type légaux sont en vente au kiosque, place de la Mairie, au tabac, bd du Riverain et chez Rosée d'Étoile, bd René Tulet. Ces disques normalisés sont utilisables partout en France.

Les anciens disques ne sont plus valables.



RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

Par Arrêté Municipal N° PM/176/2012 du 2 novembre 2012 et 2014/042/PM du 18/02/2014.

Afin d'éviter les stationnements prolongés et exclusifs et de permettre une rotation normale des stationnements des véhicules, particulièrement dans une zone à vocation commerciale et à fort trafic : depuis le 5 mai 2014, le périmètre de la zone de sta-

tionnement dite «zone bleue» s'étend aux voies suivantes :

- Boulevard du Riverain
- Boulevard René Tulet
- Boulevard Prosper Gervais.

Cette zone est matérialisée par des panneaux réglementaires et un marquage au sol de couleur bleue. Tous les jours, sauf les samedis après midi, les dimanches et jours fériés, il est interdit entre 8h et 18h, et les samedis de 9h à 12h de laisser stationner un

véhicule pendant une durée supérieure à 1h30 dans la zone bleue délimitée.

L'absence de disque bleu ou le dépassement d'horaire sera constaté et verbalisé conformément à l'article R 417-6 du code de la route en contravention de 1^{re} classe soit 17 €.

Des stationnements « Arrêt minute » durée limitée à 10 minutes, servant aux arrêts rapides et aux livraisons sont mis en place devant les numéros 12 et 16 du boulevard René Tulet.

Opération tranquillité vacances

Comme chaque année, la police municipale assure une surveillance gratuite des habitations. N'hésitez pas à leur signaler votre absence afin qu'ils puissent ajuster les rondes de surveillance.

Pour bénéficier de ce service, l'inscription au poste de police, boulevard du Riverain est obligatoire.

Recensement militaire

Toute personne (fille ou garçon) de nationalité française doit se faire recenser entre

la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant.

Si vous avez acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Si vous ne pouvez pas effectuer ces démarches personnellement, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...).

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous devez régulariser votre situation au plus tôt.

Après le recensement vous devez informer les autorités militaires de tout changement de votre situation.

Où s'adresser ?

À la mairie de votre domicile.

Pièces à fournir : les originaux doivent être présentés obligatoirement.

- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française).

- Livret de famille.

Si vous êtes atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante et que vous souhaitez être dispensé de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), il convient de présenter votre carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du Ministre de la Défense.

Une attestation de recensement vous sera délivrée.

Traitement des déchets

Vivre dans un environnement préservé c'est l'affaire de tous : déchetterie intercommunale, services techniques municipaux, sont au service des habitants pour collecter et recycler tous les déchets.



Les services techniques de la Mairie de Poussan organisent une collecte des encombrants. Équipés d'un camion de 3,5 tonnes, ils procèdent aux enlèvements durant la journée du jeudi.

Les encombrants sont ensuite stockés provisoirement aux services techniques, puis évacués dans un centre d'enfouissement. Tout ce qui est métallique est envoyé dans un lieu agréé. La fréquence de passage est actuellement d'une fois par semaine.

Les particuliers désirant bénéficier de ce service doivent impérativement s'inscrire à l'accueil de la Mairie, en précisant la nature des objets à récolter.

Ce service d'enlèvement des encombrants est uniquement réservé aux personnes dans l'incapacité physique de porter ces objets ou qui n'ont pas les moyens de les transporter en déchetterie.

En aucun cas, ce service débarrasse les maisons suite à des changements de propriétaires, locataires, vente, décès, etc... Les agents chargés de la collecte des encombrants ne sont pas

autorisés à entrer dans les domiciles privés. Les personnes non inscrites en Mairie ne verront pas leurs encombrants ramassés par les agents.

Face à la négligence, l'incivisme, l'indifférence de certaines personnes, nous constatons des dépôts d'objets encombrants dans les rues, sous les porches, près des points de regroupements de conteneurs, des points d'apport volontaire (colonnes), espérant que les employés communaux les évacueront. Ceci est strictement interdit. Une surveillance et des contrôles accrus sont déjà mis en place par les services de la commune, la police municipale.

Il en est de même pour la campagne. Là, la surveillance est effectuée par la brigade territoriale et la police rurale. En cas d'infraction, les sanctions peuvent être très lourdes financièrement.

Nous faisons appel à la responsabilité civique des habitants pour pouvoir continuer à jouir d'un cadre de vie agréable, dans un village aux rues propres, avec un territoire de garrigue protégé des dépôts sauvages, dans le respect de l'environnement.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD DU BASSIN DE THAU
Tél. 04 67 78 55 96
Complexe Oïkos - VILLEVEYRAC

TRI SELECTIF

La Communauté de Communes du Nord du Bassin de Thau a dans ses compétences la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Le centre de tri Oïkos a été mis en service en septembre 2010. Une fois triés, les matériaux recyclables sont conditionnés et expédiés vers des filières de valorisation. La capacité de traitement du centre est de 10 000 tonnes /an. Pour tout renseignement : les Ambassadeurs du tri au 0 800 801 083.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

La brigade territoriale de la CCNBT lutte pour éradiquer les déchets abandonnés sur la voie publique et dans la nature : gravats, carcasses de voiture, pneus, électroménager... Cette pollution visuelle peut également être dangereuse pour les nappes phréatiques et l'étang de Thau. Pour signaler un dépôt sauvage : Tél. : 04 67 78 55 96

MAIRIE DE POUSSAN SERVICE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire
Tél. : 04 67 18 35 92
(En cas d'absence laisser un message)
Accueil de la Mairie

ENCOMBRANTS AUTORISÉS

Les armoires, fauteuils, canapés, portes, lave vaisselle, lave linge, sèche linge, réfrigérateur, téléviseurs, matelas, sommiers, etc...

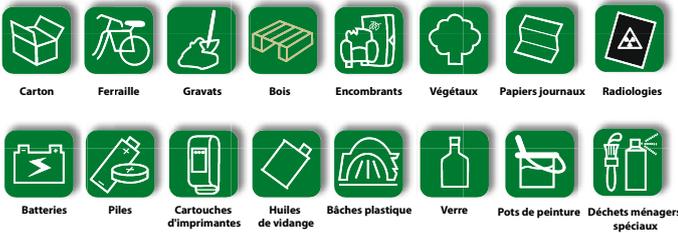
ENCOMBRANTS REFUSÉS

Les végétaux, les sacs remplis de vêtements, bouteilles de gaz, pneumatiques ainsi que du petit matériel : cafetière, ventilateur, parasol qui peuvent être portés à la déchetterie de Montbazin.

CARTONS DES COMMERCANTS

Ils doivent être disposés à partir de 12 h et seront collectés à 14h du lundi au vendredi.

DÉPÔTS AUTORISÉS EN DÉCHETTERIE



DÉPÔTS REFUSÉS EN DÉCHETTERIE



Les bonbonnes de gaz sont récupérées généralement par les ferrailleurs, les pneus par certains garagistes, les médicaments par les pharmaciens. Les produits électroniques ordinateur, TV, écrans, cartouches, toners peuvent être déposés en Mairie

pour recyclage.

PILES/BATTERIES

Une pile abandonnée dans la nature est source de forte nuisance pour l'environnement et la santé publique. Il faut impérativement rapporter les piles usagées dans les collecteurs en vue d'un cycle correct de retraitement.

Lieu de collecte : les grandes surfaces, la déchetterie de Montbazin, la Mairie de Poussan.

VERRE

Le verre se recycle à l'infini
A déposer uniquement dans les colonnes à verre :
Rue du Stade, Maleska
Boulevard Prosper Gervais
Rue Jean Fabre
Avenue de la Gare
Place de la Mairie
Chemin de la Cave coopérative
Grand Rue (Jardin public)
ZA Les Claschs
Déchetterie de Montbazin



VÊTEMENTS

Des conteneurs sont à votre disposition pour la collecte de vêtements, linge de maison, chaussures, sac à main. Les effets récupérés sont remis en état et redistribués par des associations caritatives.

Lieu de collecte : Grand Rue, parking Mairie, rue du chemin Neuf

DÉCHETS VERTS

Le brûlage des végétaux par les particuliers étant désormais interdit, ils doivent être déposés en déchetterie.

COMPOSTEUR

Son usage limite la production d'ordures ménagères à collecter et à traiter ! Il est mis à votre disposition gratuitement sur appel au : 0 800 801 083

A composter

Les déchets végétaux : fleurs fanées, feuilles mortes, tonte de gazon, taille de haie...

Les déchets ménagers : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés coupés en morceaux, marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs...

Autres déchets : fleurs et plantes d'intérieur, cendres froides...



LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE DE MONTBAZIN - POUSSAN - GIGEAN

chemin du Pont de Vène
34 560 MONTBAZIN

Entièrement gratuite, elle est à la disposition des particuliers pour accueillir les inertes, les végétaux, les cartons, les batteries, les piles, le verre, etc...

Les ordures ménagères, les pneus, les médicaments et les déchets contenant de l'amiante sont refusés...

Horaires d'ouverture
du lundi au samedi : 9h/17h
Dimanche : 9h/12h

1^{er} itinéraire :

Du centre du village (Halles), prendre direction Gigean, traverser la déviation Gigean Poussan Montbazin, à 300 mètres, tourner à gauche, suivre la route sur environ 1 km, passer devant le lagunage, la déchetterie est à 300 mètres.

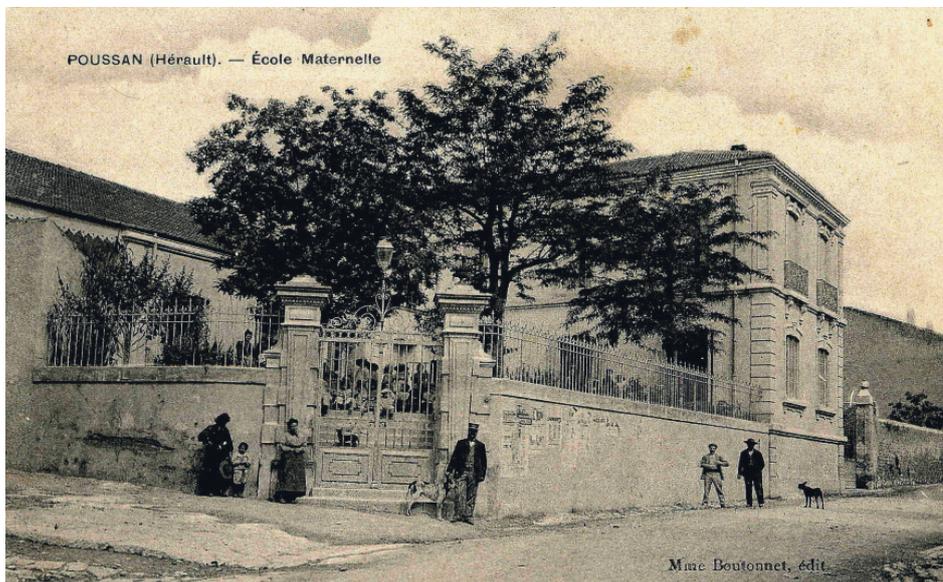
Trajet : 4,2 kms

2^{ème} itinéraire :

Du centre du village (Halles), prendre direction Montbazin, 20 mètres avant le panneau indiquant la commune de Montbazin, prendre à droite, suivre la route sur 300 mètres, à l'intersection, tourner à droite, faire 100 mètres, tourner à gauche, après 300 mètres, vous êtes rendu à la déchetterie.

Trajet 4,4 kms

Petites histoires... à Poussan



Dans les années soixante (1960), Poussan comptait trois écoles. L'école maternelle se trouvait à l'emplacement de l'actuelle poste. Les écoles élémentaires n'étant pas mixtes, l'école des filles était située dans les anciens bâtiments de l'école Véronique Hébert; quant à l'école des garçons, elle demeurait dans les locaux sur le petit parking au bas de l'école des Baux. Elle était complétée d'une classe en préfabriqué et d'un préau. Enfin, un petit collège dans les salles de la cour du bas de l'école des Baux (actuellement bibliothèque, salle de sport) complétait les installations péda- gogiques du village.

À cette époque, à l'école des garçons, trois enseignants officiaient :

Mademoiselle Herman s'occupait du cours préparatoire. Je me souviens d'y avoir reçu la première punition de ma vie, en compagnie de mon camarade et voisin de bureau Yves, à cause d'un fou rire que nous avions attrapé en disant les mots « bobinette » et « chevillette » lors de la lecture du « Petit Chaperon Rouge ».

Monsieur Croix sévissait au cours élémentaire. J'ai le souvenir d'un bon maître, sévère mais juste, qui défénestrait parfois les élèves trop turbulents. Fort heureusement, les classes étaient au rez-de-chaussée !

Monsieur Combat avait fort à faire. En

effet, outre les élèves du cours moyen, il avait la charge de s'occuper de garçons plus âgés, en fin d'études ; certains, qui espéraient passer avec succès le « Certificat d'Études Primaires » et d'autres, qui attendaient nonchalamment l'âge légal pour entrer dans la vie active.

Autant dire que ces élèves étaient peu intéressés par les matières scolaires. L'anecdote dont je veux vous entretenir se passe dans cette classe, lors d'une leçon d'histoire.

Nous en étions, dans notre programme, à l'époque de l'invasion de la Gaule par les peuples barbares : les Francs, les Alamans, les Burgondes, les Ostrogoths et autres Wisigoths.

Monsieur Combat avait pour habitude d'interroger, en début de cours, un élève sur la leçon précédente.

Le sort tomba, ce jour-là, sur l'infortuné Pierrot, élève de fin d'études.

Ce dernier, bien plus fort au foot ou aux billes qu'en histoire de France, se demandait déjà comment il allait se sortir de ce mauvais pas.

Je revois ce grand échalas, debout, les bras ballants, cherchant désespérément au plafond la réponse à la fatidique question du maître : « quels sont les peuples ayant envahi la Gaule ? »

Autour de lui, des camarades téméraires tentaient vainement de lui souffler les réponses, qu'ils ne connaissaient eux-mêmes que par le truchement d'un cahier d'histoire perfidement entrouvert sur leurs genoux !

L'un d'eux eut l'idée de génie de faire tinter sur son pupitre une pièce de monnaie

sortie de sa poche. Pierrot eut comme une révélation et s'écria : « les Francs ! » Ce qui eut le don de calmer quelque peu l'impatience du maître.

Quelques chuchotements plus tard, les « Alamans » se transformèrent en « Allemands », ce que le maître accepta de bonne grâce.

Mais pour ce qui est des « Burgondes », ce fut une autre affaire !

Pierrot roulait de plus en plus des yeux tandis que sa tête s'inclinait en tous sens dans le but de capter la précieuse réponse. Au bout d'un certain temps, il crut qu'il la tenait car le mot lui disait vaguement quelque chose et il lança : « les furibonds ! » Pour le coup, c'est le maître qui le fut. Restaient à trouver les deux derniers.

Le problème fut que certains soufflaient « Wisigoths » tandis que d'autres chuchotaient « Ostrogoths ».

Pierrot, de plus en plus perdu, ne capta que la dernière syllabe, commune aux deux mots.

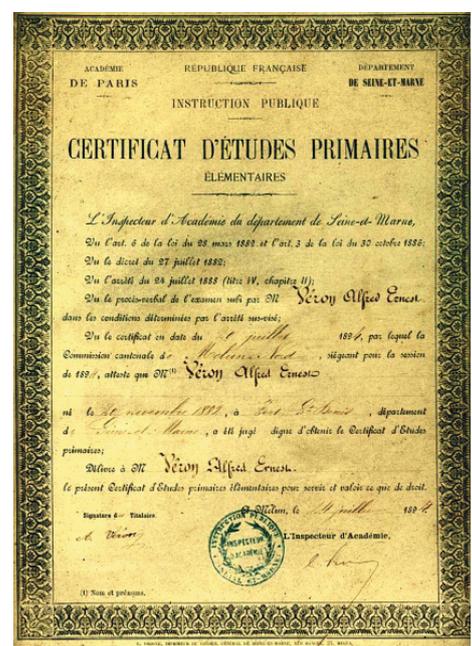
Nous le vîmes soudain se redresser, l'œil brillant, la bouche fendue d'un large sourire, sûr de sa victoire.

Il prit son élan et s'exclama : « les Bouzigoths ! »

Toute la classe s'esclaffa !

Je perçus, derrière la mine sévère du maître, une lueur d'amusement dans son œil. C'est peut-être ce qui évita, ce jour-là, à Pierrot, de porter le bonnet d'âne !

Michel Bernabeu



État civil du 1^{er} trimestre 2014

NAISSANCES

AUTHEBON Nolhan, Dylan, Kévin 09/02 Montpellier
 BAJEUX Willyan, Philomène 23/01 Sète
 BARONE Lou, Margot 24/03 Sète
 BENEZECH Naomie, Victoria, Louise 09/01 Sète
 COUDERC Hayden, Lindsay 02/02 Sète
 COUTURIER Ethan, Paul, Elie 12/01 Montpellier
 DELLA-PORTA Fabio, Pascal 09/04 Sète
 DUGRIP Lou, Jeanne 24/04 Montpellier
 FAUCONNIER Angus, Gérard, Emile, Gino 28/01 Montpellier
 FORGE Tom, Bernard, Claude 01/04 Sète
 JABRANE Haïdar 23/02 Montpellier
 LEFEBVRE Robin, Sébastien, Geoffrey 26/01 Montpellier
 MENARDOMarius, Henri, Aimé 15/04 Sète
 NOEL Nolan, Didier, Eric 27/01 Sète
 PALLAGROSI Hugo, Jules 14/03 Montpellier
 RAILLARD RÉFRÉGÉ Léa 13/04 Sète
 RAISON Joanne, Natacha 23/03 Montpellier
 RANC Emmanuel, Armand, René 11/02 Sète
 TOMI Lilo 12/04 Montpellier

MARIAGES

LABORD André Henri Marie et de FONDAUMIÈRE Marie Aniëlle 14/03
 FÉTROT Jean-Michel Jacques et VICENTE Marie Rose Josette 12/04
 DAVID Lilianne Anne Marie et DELAHAYE Claudine Emilie Marie 07/05

DÉCÈS

AFLALAYE Slimane 19/02 Poussan
 BONNET Armand, Joseph, Marie 14/01 Montpellier
 CADENAT Francis, Pierre 25/02 Sète
 CAPPONI Camille, Paule, Marie 04/02 Sète
 CARTIER Ginette, Marie 01/01 Poussan
 CAZORLA Joseph 30/03 Cournonsec
 GARCIA-MARTINEZ Maria-Dolores 20/04 Poussan
 GARRIC Gilberte, Jeanne, Joséphine 21/02 Poussan
 GUIGOU Henri Albert Gérard 16/04 Poussan
 LE CORGUILLÉ Jeannine, Désirée 04/03 Poussan
 MARIOLLE Michel, Daniel 08/01 La Norville
 MONDRAGON Manuel 24/02 Castelnaud Le Lez
 RAGNOLI Zoé, Héléne, Suzanne 17/04 Montpellier
 SANCHEZ Louis Jean 13/04 Poussan
 SEGARRA Rosario 17/01 Poussan
 SÉVILLA Michel François 08/01 Montpellier
 SIMONETTA Dominique 04/02 Sète
 TOUSSAINT Bernard Albert 02/04 Poussan

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

Les élections sont terminées, les poussannais ont choisi.

Une majorité s'est détachée, le Maire a été réélu, les adjoints désignés et les commissions mises en place.

Nous remercions les électeurs qui nous ont, à nouveau, fait confiance ; qu'ils soient sûrs que nous en serons dignes.

Désormais, il est impératif que chacun ait à l'esprit que la campagne des municipales est bien finie, qu'il ne sert à rien d'avoir de la rancœur, que nous devons tous œuvrer pour notre ville, dans le seul intérêt des poussannais.

Afin de représenter chacun d'entre vous, l'équipe a fait le choix d'ouvrir toutes les commissions de travail (y compris celle des finances) aux élus de l'opposition et même de confier la délégation de l'environnement à l'un d'entre eux.

Avec cette organisation, elle entend renforcer la communication entre la population, les services municipaux et les élus, afin d'aller vers un avenir maîtrisé pour Poussan.

La nouvelle équipe est en place, prend ses marques, et travaille. Il y a des actions qui se voient et d'autres moins, certaines sont rapides à mettre en place et d'autres prennent du temps, beaucoup de temps, ce qui ne veut pas

dire que le travail ne se fait pas. Chaque pierre posée est une avancée vers la réussite.

Déjà des projets ont vu le jour ou sont à l'étude, comme le relooking du Bulletin Municipal d'Information, la Foire Bio le 6 juillet, le voyage des jeunes, la cérémonie de remise des dictionnaires aux élèves de CM2 passant en 6^{ème}, les rythmes scolaires, les travaux de rénovation de la rue Rhin et Danube, le chantier de la démolition de la poste qui offrira un parking pour le centre-ville, la fresque avec les élèves de l'école des Baux et les expositions au Foyer des Campagnes, le sol de la cour et l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle des Baux, les festivités de cet été... pour le plus grand bonheur de chacun petits et grands.

De nombreuses actions restent à mener ; avec votre confiance renouvelée et soucieux des remarques que vous avez formulées tout au long de la campagne, vos élus ne relâcheront pas leurs efforts et leur présence à vos côtés.

Nous sommes une équipe de terrain, attachée à notre ville, motivée, soudée, consciente des difficultés, des contraintes mais réaliste et confiante en l'avenir de Poussan.

Liste Poussan autrement

Nous n'avons pas reçu le texte du groupe Poussan Autrement.

Liste Poussan bleu marine

Pour débiter son troisième mandat le Maire vous offre un nouvel emprunt, malgré l'endettement de la commune, et une hausse "modeste" (pour le citer) de la taxe d'habitation, abaissant encore le pouvoir d'achat des plus modestes. Sécurité : Il convient de la renforcer de toute urgence! Je reste déterminée, et vigilante pour défendre vos intérêts.

Juin

EXPOSITION Aurélie Sarrazin

Du 6 au 22 juin - Foyer des campagnes
Du mardi au dimanche 17h/20h

CONCERT *les années Goldman*

Samedi 14 juin - 21h - Cave coopérative
Buvette - Entrée 10 € (1 € reversé à la ligue contre le cancer)

KERMESSE PAROISSIALE

Dimanche 15 juin - 10h - Jardin de la grotte

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin - 19h - centre ville

FEU DE LA SAINT-JEAN

Mardi 24 juin - Jardin public
18 h 30 Inauguration de la fresque du Foyer des campagnes
19 h Brasucade

PÉTANQUE

Grand prix des commerçants en triplette
Jeudi 17 juillet - Complexe sportif - 15h
1 000 € de prix + primes

FÊTE LOCALE

Place de la Mairie - 21h
Vendredi 25 juillet Orchestre Tony Bram's
Samedi 26 juillet Orchestre Becker
Dimanche 27 juillet Orchestre Les mélomanes

VISITE GUIDÉE NOCTURNE

Mardi 29 juillet
Visite guidée et théâtralisée du centre historique
Départ devant le service tourisme à 21h

FIESTA POUSSAN

Jeudi 31 juillet - Cave coopérative - 21h
ZOREOL - DEBADEMBA Concert musiques du monde (Entrée libre)
Organisé par le comité des fêtes
Buvette, restauration sur place

Juillet

ASSIETTE GOURMANDE

Organisé par les Pouss' en faim / paniers de thau
Mardi 1^{er} juillet - Place de la Mairie - 19h
Dégustation de produits locaux en circuit court

SOIRÉE MOUSSE

Samedi 5 juillet - Coopérative
19h30 (enfants) - 21h (adultes)
Organisé par le comité des fêtes le «Carré d'As»

FOIRE BIO

Dimanche 6 juillet - 9h/14h
Centre ville : Halles, bd René Tulet et Riverain
Producteurs bio, animations, dégustations

FÊTE NATIONALE

Dimanche 13 juillet
21h : Retraite au flambeau Place de la Mairie
22h30 : Feu d'artifice Skate-Park
23h00 : Spectacle théâtral et musical
«Poussan 2013 - 1913 : en remontant le Boulevard René Tulet...»
par la compagnie du Kiosque - Place de la Mairie - (Gratuit)
Minuit : Vin à la Française
Lundi 14 juillet
10h30 : Apéritif républicain, jeux d'enfants - Jardin public
20h : Paella - Foyer des campagnes
(13 € dont 1 € reversé à la Ligue contre le cancer)

CONCERT

Les petits chanteurs d'Asnières
Mercredi 16 juillet - 21h - Église Saint-Pierre
Participation : Adultes 10 € / - de 10 ans 5 €

Aout

PÉTANQUE

Grand prix de la ville en doublette
Dimanche 10 août - Complexe sportif - 15h -
1 200 € de prix + primes

FESTA DE LA LOCOMOCION

Dimanche 10 août - Complexe sportif - 9h / 19h
par le Retro Pouss'Auto
(exposition de voitures anciennes)

VISITE GUIDÉE NOCTURNE

Mardi 19 août
Visite guidée et théâtralisée du centre historique
Départ devant le service tourisme à 21h

4^e FÉRIA DU HORSE-BALL

19/24 août
Écuries Aubin, démonstrations, tournoi de Horse-ball

PÉTANQUE

Challenge Claude Tourrier
Jeudi 28 à 15h et vendredi 29 août à 9h
Complexe sportif et Jardin Public
Triplettes provençales - Limité à 32 équipes
500 € de prix + primes

Septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre - 8h / 12h